



Maison des Assistantes Maternelles

Largeasse
Terre de chiron

bulletin municipal 2024

Mot du Maire

Mot du maire	1-2
Trombinoscope	3
Budget 2023	4
Délibérations	5 à 6
Agglo pratique	7
Informations diverses	8- 9
Déchets	10
Vie de la commune	11 à 24
Mots croisés	25
Calendrier des fêtes et solution des jeux	26
Etat civil	27
Tarifs salle des fêtes	28
Revue de presse	29 à 30



2023 s'est achevée avec le sentiment d'une année municipale encore bien remplie !

Avant tout, nous retiendrons de cette année 2023, un événement aussi rare qu'exceptionnel : La venue du ministre du commerce extérieur, Mr Olivier BECHT aux établissements RIBOULEAU-MONOSEM. Cette visite était avant tout liée à la reconnaissance d'une entreprise industrielle innovante

depuis 75 ans, et aujourd'hui exportatrice dans plus de 80 pays. Leur nouveau semoir VALOTERRA a reçu la médaille d'or de l'innovation au SIMA (salon international agroéquipements) à Paris. Le rayonnement des établissements MONOSEM a toujours contribué au développement de notre commune qui compte aussi bon nombre d'entreprises et d'exploitations agricoles, qui font preuve elles aussi de dynamisme.

2023 a vu la mise en place du nouvel adressage. Il permet de géolocaliser précisément toutes les habitations, les entreprises et les lieux publics essentiels. Le comité de pilotage s'est évertué

Infos Services

OUVERTURE DE LA MAIRIE & AGENCE POSTALE

Lundi et mercredi de : 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Jeu de : 13h30 à 17h30

Vendredi de : 13h30 à 18h00

Le secrétariat est fermé au public le mardi toute la journée, le jeudi et vendredi matin.

L'heure limite de dépôt du courrier est fixé à 15h.

1 rue de la République - 79240 LARGEASSE

Tél : 05 49 72 02 10

Mail : mairie@largeasse.fr

Site : largeasse.fr

Facebook : Commune de Largeasse

BOITE AUX LETTRES (mairie)

Elle recevra vos plis, règlements, suggestions... et les clés des salles, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat.

FRANCE SERVICES

Ouverture le lundi matin de 9h15 à 11h45

TRÉSOR PUBLIC

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 9h à 12h

Tél : 05 49 65 02 20

SÉCURITE SOCIALE (C.P.A.M)

24 rue Roger Salengro 79300 BRESSUIRE

Tél : 3646

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Grignon Marine

Tel : 05 49 72 62 75

Chaque premier mercredi du mois à la mairie de Largeasse

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Permanence au 146 Boulevard de Poitiers 79300 BRESSUIRE

Uniquement sur rdv au 05 49 43 86 79

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES – CAF

24 bis rue Roger Salengro 79300 BRESSUIRE

Accueil uniquement sur rendez-vous.

à conserver, dans la mesure du possible, les noms des lieux-dits existants. Ce nouvel adressage était indispensable. Bientôt, il sera obligatoire. Je vous remercie de votre compréhension envers ces changements d'adresse et pour la pose de la plaque de votre nouveau numéro. Je salue également les agents pour leur implication primordiale tant sur le plan administratif que technique.

Le parc éolien situé route de Moncutant-sur-Sèvre est en service depuis le mois de juillet. Il devrait produire l'équivalent de la consommation d'électricité de la moitié des habitants de notre canton. Malgré le fort impact visuel des six machines dans notre environnement, leur intégration est réussie. L'entreprise NEON a su mettre à profit toute son expérience pour conduire ces travaux d'ampleur en moins d'une année. Elle propose, encore à ce jour des plantations d'arbres ou de haies brise-vues pour les habitants des hameaux situés à proximité du site.

L'état, par la loi ZAENR (zone d'accélération des énergies renouvelables), demande aux communes d'établir un nouveau zonage incluant des zones dites d'accélération, d'exclusion ou de neutralité. Ce nouveau document est porté par les communes et chapeauté par l'agglomération. Demain, il figurera au Plan Local d'Urbanisme Inter-communal et régira la possibilité d'installer ou non, des éoliennes, des panneaux photovoltaïques ou des unités de méthanisation.

Largeasse, en la matière, fait preuve d'un réel engagement en terme d'investissement dans la transition énergétique, aussi bien dans l'éolien que dans le photovoltaïque. A l'avenir, nous privilégierons le photovoltaïque. D'ailleurs le conseil municipal mène une réflexion sur l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle des fêtes et le parking MONOSEM rue du bocage. Ce projet communal sera entre autre, financé par l'aide à l'investissement octroyée par NEON. La convention qui nous lie, stipule que cette subvention ne sera attribuée que sur des travaux de productions ou d'économies d'énergie.

Par ailleurs, quatre chantiers importants décidés au début du mandat, voient enfin leur réalisation aboutir. Deux sont quasiment terminés.

Les entreprises La Colas pour la voirie et JDO pour les espaces verts ont façonné les travaux d'aménagement de la rue des champs Berton. Cette rue est maintenant agréable, végétalisée et sécurisée. Certes la signalisation surprend avec ses quatre stops et ses quatre ralentisseurs mais le but n'est autre que de protéger les habitants et les piétons. La sécurité routière est l'affaire de tous. Merci aux riverains qui ont dû adapter leurs déplacements lors des travaux.

Le second chantier concerne le lotissement « Les Genêts » dont la viabilisation a été assumée par les entreprises TPF de Boismé et JDO de Terves. Bien orienté, champêtre, proche de la résidence et de l'école, son attrait est indéniable. La preuve, sur les dix parcelles il n'en reste plus que 5 à vendre.

Seul retard, les arbres et les haies restent à planter dans les deux lotissements, compte tenu des conditions météorologiques pluvieuses exceptionnelles.

L'année 2024 va nous permettre de terminer les deux autres opérations en cours :

Le bâtiment de la future MAM (maison des assistantes maternelles) située place de la Mairie est hors d'eau, hors d'air. La réception des travaux est prévue fin mars. La commission municipale en charge de la MAM accompagne aussi nos trois futures assistantes maternelles engagées dans ce projet. Elles

ont hâte de débiter leur activité à la MAM qu'elles ont nommé « Chiron Patapon ». Vous trouverez dans ce bulletin leurs coordonnées. A ce jour, il ne reste plus qu'une place de garde d'enfant disponible.

La construction des quatre logements situés au 10 allée de l'avenir, est sortie de terre. Leur livraison est prévue fin 2024. Cet habitat devrait répondre aux attentes et aux besoins de nos jeunes qui désirent se loger à proximité de leur travail ou de leur formation. Les loyers seront modérés et permettront à ces primo-locataires de s'installer à Largeasse.

L'année 2024 sera aussi marquée, nous l'espérons, par la mise en service de l'antenne relais téléphonie située au 5 chemin de la Frenière et par l'installation de la fibre optique sur l'ensemble de la commune. Le déploiement en souterrain de la fibre dans le bourg ne devrait pas poser de problème. Il en sera différent en aérien dans les écarts puisque les poteaux sont vétustes et les câbles téléphoniques parfois enchevêtrés dans les arbres. Merci aux propriétaires et exploitants agricoles d'entretenir les haies pour que les lignes téléphoniques soient dégagées.

Ces deux équipements favoriseront nettement nos moyens de communication indispensables à nos vies d'aujourd'hui.

Depuis cet été, vous ne serez pas restés insensibles aux nombreuses activités qui se sont déroulées au Rocher Branlant. Mr Anthony Baron, gérant de la société « l'homme des Bois », a pris en charge la gestion du site communal du Rocher Branlant. Début 2022, il nous a présenté son projet visant à mettre en valeur le site, à préserver la qualité de ce milieu naturel bucolique exceptionnelle. La qualité de ses animations et sa sensibilité écologique nous ont convaincus. Le conseil municipal enthousiaste du concept, a décidé à l'unanimité d'accompagner cette nouvelle entreprise audacieuse. La commune a donc réhabilité le bâtiment (électricité, sanitaires, menuiseries, charpente) qu'elle loue à Mr Baron, qui lui, a financé les nouveaux équipements (jeux, signalétique, parc, cuisine...). Ce coup de jeune redonne à ce lieu toute son attractivité en préservant son authenticité. Cette première année d'exercice nous conforte dans ce choix. L'accompagnement pédagogique auprès des écoles, les animations ludiques, les soirées musicales, gourmandes, sportives et culturelles permettent de se retrouver tout en se cultivant. Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Mr Anthony Baron pour son engagement et le travail colossal accompli.

Ce bulletin est toujours l'occasion, notamment au travers de notre rétrospective, de mettre en avant tous les bénévoles de nos associations, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour animer Largeasse. Je pense tout particulièrement aux participants de septembre d'or, d'octobre rose et du Téléthon. Toutes ces causes nous concernent intimement.

Je tiens, pour finir, à souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux arrivants et à vous présenter à tous, au nom du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes ainsi que du personnel communal tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Jean-Jacques Grolleau,
Maire



le Conseil Municipal



Jean-Jacques
Grolleau
Maire



Christelle
Bodin
1^{er} adjoint



Thomas
Michonneau
2^{ème} adjoint



Cécile
Sauvêtre
3^{ème} adjoint



Dominique
Baudouin



Karine
Boissonneau



Julien
Bonnet



Myriam
Coutanceau



Déborah
Dubuis



Benoit
Gouband



David
Jarry



Olivier
Larmanjat



Benoit
Loiseau



Guy
Nogret



Alexandre
Rambaud

Les employés communaux



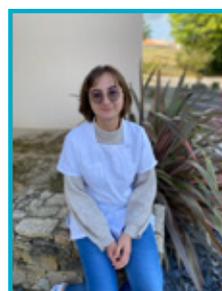
Jeanneau Lydie
secrétaire de mairie



Bodin Elsa
secrétaire de mairie



Brosseau Marie Laure
Agent d'entretien
et aide à la cantine



Rambaud Emma
Agent de service
et aide à la cantine



Priscilla Declercq
Agent de service à la
cantine



Guy Bouillaud
Agent technique
et espace vert



Compagnon Maxime
Agent technique
et espace vert



Jolain Stephane
Agent technique
et espace vert



Le Cossec Sandrine
Agent de service
à la Résidence



Chavouet Sonia
Agent de service
à la Résidence

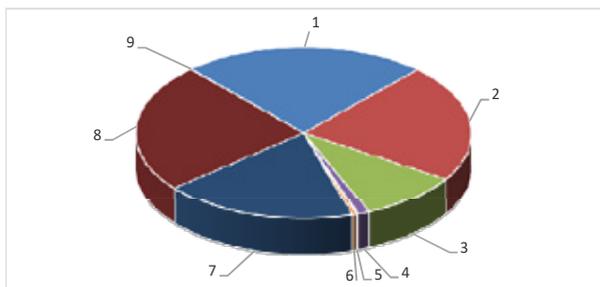
Nathalie Lièvre et Sylvie Berthelot en disponibilité

Budget 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

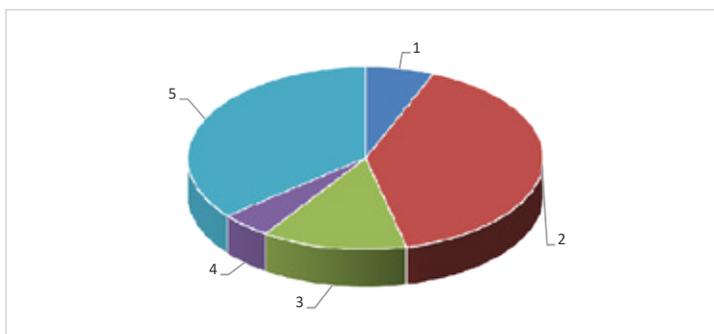
DEPENSES	
1/ Charges à caractère général (alimentation, électricité, eau, combustibles, entretien, assurance, fêtes, transport scolaire ...)	290 600,00 €
2/ Charges de personnel	273 200,00 €
3/ Autres charges de gestion courante (service incendie, subventions allouée aux associations et école...)	119 500,00 €
4/ Charges financières (intérêts d'emprunts)	14 000,00 €
5/ Dépenses imprévues	1 955,14 €
6/ Dotations aux amortissements	5 000,00 €
7/ Autres charges exceptionnelles	230 300,00 €
8/ Virement à la section d'investissement	300 000,00 €
9/ reversement & restitution s/impôts	1 000,00 €

TOTAL 1 235 555,14 €



RECETTES	
1/ Produits des services (cantine, location salles..)	77 000,00 €
2/ Impôts locaux dont	495 000,00 €
3/ Dotations et participations (état, département ...)	163 000,00 €
4/ Autres produits de gestion	57 000,00 €
5/ Excédent de fonctionnement	443 555,14 €

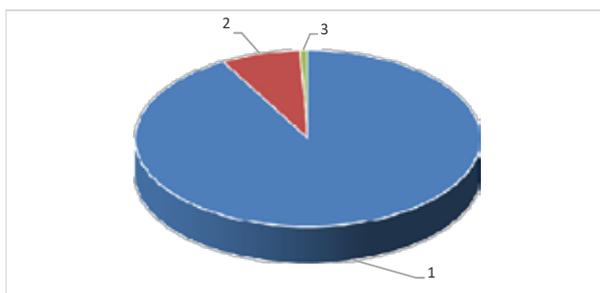
TOTAL 1 235 555,14 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

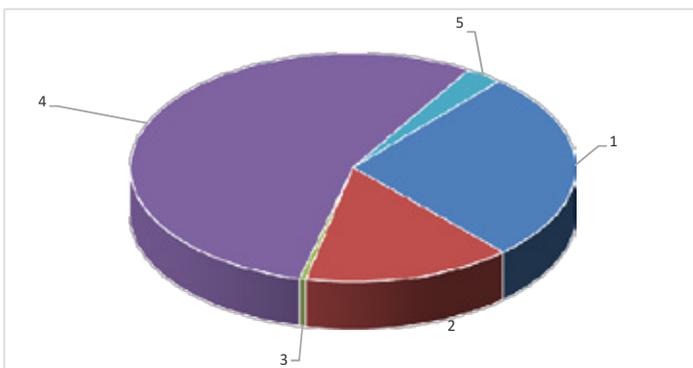
DEPENSES	
1/ Travaux d'équipement, dont	1 025 000,00 €
Matériel et mobilier	5 000,00 €
Columbarium	10 000,00 €
Voirie	30 000,00 €
Projet MAM	420 000,00 €
Batiments divers	100 000,00 €
Création logements jeunes	190 000,00 €
Voirie les Champs Berton	270 000,00 €
2/ Remboursement d'emprunts	83 000,00 €
3/ Dépenses imprévues	8 194,51 €

TOTAL 1 116 194,51 €



RECETTES	
1/ Virement de la section de fonctionnement	300 000,00 €
2/ Subventions (MAM, logements jeunes)	169 000,00 €
3/ Amortissement des immobilisations	5 000,00 €
4/ Excédents antérieur	612 194,51 €
6/ Dotations	30 000,00 €

TOTAL 1 116 194,51 €



quelques délibérations

Séance du 19 Janvier 2023

CHANGEMENT LAVE-VAISSELLE SALLES DES FÊTES

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire d'acquérir un nouveau lave-vaisselle pour la salle des fêtes car celui-ci fuit.

La Société ERCO a déposé un devis pour la somme de 4.418,76€ ttc.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'ACCEPTER le devis d'ERCO pour la somme de 4.418,76 € TTC ;
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

LOCATION ANCIENNE SALLE DE DANSE À LA PROTECTRICE

Monsieur le Maire indique avoir été sollicité par la Protectrice afin de louer un local 6 mois l'année pour la somme de 150 € pour les 6 mois.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'ACCEPTER la location de l'ancienne salle de danse à la Protectrice pour un loyer de 150 € pour 6 mois.
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Séance du 16 février 2023

OGEC

Le Conseil Municipal, conformément au contrat d'association entre l'Etat et l'Ecole Privée Mixte de LARGEASSE, après avoir pris connaissance du budget de fonctionnement de l'Ecole et après en avoir délibéré :

- Décide d'allouer une somme globale de 60 000 € à l'OGEC pour l'année scolaire 2022/2023.

Le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Séance du 9 mars 2023

MAM – ATTRIBUTION DES LOTS INFRUCTUEUX

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux de transformation d'un bâtiment existant en Maison d'Assistante Maternelle a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure. Cette consultation a été lancée le 30 novembre 2022 pour une remise des offres fixée au 20 décembre 2022 à 12H00.

La consultation comprenait 4 lots infructueux suite au premier appel d'offre :

Lot	Désignation
3	Charpente – Bardage – Enseigne
9	Plomberie – Chauffage
10	Electricité – VMC – Sécurité
11	Photovoltaïque

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 9 mars à 15h00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Lot	Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
3	Philippe JANNIERE	24 961,17 €	29 953,40 €
9	CG GODRIE	28 174,49 €	31 448,50 €
10	CG GODRIE	17 730,44 €	20 076,21 €
11	CG GODRIE	17 745,68 €	21 294,82 €

Le montant total des 4 lots attribués s'élève ainsi à 88 611,78 € HT, soit 102 772,93 € TTC ce qui porte le montant total du marché à 292 472,73 € HT soit 342 327,01 € TTC.

Le planning prévisionnel des marchés prévoit un démarrage des travaux au printemps 2023.

Les lots 3 ; 9 ; 10 et 11 étant infructueux le 21 décembre 2022 pour absence d'offres et une nouvelle procédure adaptée a été engagée avec une remise des offres au 15 février 2023.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer les marchés des lots relevant de la procédure adaptée, les lots 3 ; 9 ; 10 et 11, aux entreprises classées premières par la Commission de Mise en Concurrence et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux afférents avec les entreprises, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux des lots relevant de la procédure d'appel d'offres, les lots 3 ; 9 ; 10 et 11, avec les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés ;

- De dire que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget.

Séance du 20 avril 2023

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal vote comme suit le montant des subventions pour l'année 2023 :

Association	Montant 2023
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	750 €
Aide à domicile en milieu rural	2 250 €
Tennis Club	1 000 €
SCAL MC	1 000 €
Espoir gymnique	1 000 €
Les copains de Paul et Thibault	150 €
O.N.G. « solidarité et fraternité Franco Malgache-UNC »	150 €
Amicale De Gâtine	150 €
L'outil En Main	50€ par enfant

SUBVENTION POUR FOURNITURES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C) de l'école privée mixte de Sainte Anne LARGEASSE, une subvention de 32€ par élève de la commune pour l'acquisition de fournitures scolaires au titre de l'année scolaire 2022/2023 pour 43 élèves de LARGEASSE (voir liste en PJ).

Soit la somme de 1 376€. Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2023.

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire a reçu un courrier de l'école Sainte Anne en date du 22 mars 2023 concernant un voyage scolaire :

- Séjour du 5 au 6 juin 2023 à Brétignolles sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie et l'Ile d'Yeu.

Pour financer le projet, l'équipe enseignante demande une subvention pour le transport pour un montant de 1.250€.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention demandée.

Séance du 22 juin 2023

PROJET EOLIEN DE PUGNY

Le Conseil Municipal est invité à prendre une délibération pour statuer sur le projet éolien de Pugny.

Monsieur le Maire après avoir présenté le projet, et en avoir délibéré de passer au vote.

Le Conseil Municipal DECIDE avec 7 voix POUR et 4 voix CONTRE de

VOTER pour le projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Pugny.

DE DONNER pouvoir au maire à l'effet, de prendre toutes les décisions nécessaires à la réalisation de ce projet.

Séance du 20 juillet 2023

PRIX DES PARCELLES AU « LOTISSEMENT LES GENÊTS »

Les travaux de viabilisation du Lotissement Les Genêts sont maintenant terminés.

Le montant de l'opération s'élève à 221 690 € TTC pour une superficie de 4 419 m² (9 lots), ce qui correspond à un prix de revient de 53,69 € TTC le m².

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité de :

VENDRE les lots au prix de 12,90 € TTC le m²,

AUTORISE le Maire à signer les actes de vente ainsi que toutes les pièces nécessaires pour la vente des lots.

LOTISSEMENT DES ACACIAS

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité que l'entretien de la haie, appartenant à Mr JARRY Marcel, cadastrée AS0200 et contiguë aux parcelles n° 2, 4, 6, 8 et 10 rue des Acacias sera à la charge des riverains.

Séance du 14 septembre 2023

LOCATION 1 PLACE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le local situé 1 place de la mairie, actuellement loué par l'entreprise COOK PIZZA, va se libérer fin décembre 2023, début janvier 2024. En effet, l'entreprise COOK PIZZA a fait part de son souhait de quitter le local devenu trop petit.

Monsieur le Maire a rencontré, le jeudi 14 septembre 2023, Mr Sylvain FAVRELIERE qui après visite du local à indiquer vouloir louer le local pour son activité de pâtisseries.

Monsieur le Maire propose d'instaurer un loyer de 250 € par mois et afin d'aider Monsieur Sylvain FAVRELIERE dans son installation, le loyer sera de 150 € par mois pendant une période de 6 mois.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et à l'unanimité :

ACCÉPTE la location du local à Sylvain FAVRELIERE pour un loyer de 150 € pendant une période de 6 mois et ensuite de 250 € par mois.

AUTORISE Le maire à signer le contrat de location.

Séance du 19 octobre 2023

TARIFS PRESTATIONS RÉSIDENCE BELLEVUE 2024

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le restaurant La Table de Fred a transmis un courrier informant de la hausse des matières premières, de l'électricité et demandant une revalorisation des tarifs des repas.

Après avoir entendu le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs concernant les services proposés aux occupants de la résidence Bellevue, à compter du 1er janvier 2024 comme suit :

10,50 € repas du midi
4,50 € repas du soir

Les autres tarifs en vigueur de blanchisserie restent inchangés.



L'AGGLO PRATIQUE à Largeasse



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation et développement
Création ou reprise
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

05 49 81 15 15
dechets@agglo2b.fr

ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr

MILIEUX AQUATIQUES ET BIODIVERSITÉ

05 49 81 15 15

AMÉNAGEMENT ET HABITAT

ESPACE HABITAT ET ÉNERGIE

05 49 81 19 45
info.habitat@agglo2b.fr

URBANISME

05 49 81 19 00
urbanisme@agglo2b.fr

FOURRIÈRE ANIMALE

1°- Contacter la mairie
2°- Fourrière animale
06 47 40 11 62
fourriere@agglo2b.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

TREMA

Lignes de bus, transport scolaire
05 49 80 71 97
trema@agglo2b.fr

Transport solidaire

Secours Catholique du Moncutantais
06 83 81 16 63

SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Repas à domicile
Antenne de Moncutant-sur-Sèvre
05 49 72 02 44
social@agglo2b.fr

Soins infirmiers à domicile
Antenne de Moncutant-sur-Sèvre
05 49 72 02 44
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance
KRAM'L à Moncutant-sur-Sèvre
06 24 24 40 59
ram.moncutant@agglo2b.fr

ENFANCE

Périscolaire / 3-12 ans
Les Grands Sourires - Largeasse
05 49 65 21 80
lesgrandssourires@agglo2b.fr
agglo2b.portail-familles.app

Accueil de loisirs / 3-12 ans
1, 2, 3 Soleil - La Chapelle St-Laurent
06 34 57 24 70
alsh123soleil@agglo2b.fr
agglo2b.portail-familles.app

Loisirs Ados / 11 - 17 ans
05 49 72 02 44
ados@agglo2b.fr
agglo2b.portail-familles.app

JEUNESSE

Référent jeunesse
Espace de Vie Sociale
du Moncutantais

Cité de la Jeunesse et des Métiers
à Bressuire
05 49 80 48 84
jeunesse@agglo2b.fr

ESPACES AQUATIQUES

05 49 80 71 90
centresaquatiques@agglo2b.fr
www.piscines.agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr
www.conservatoire.agglo2b.fr

MUSÉES

à Bressuire et Mauléon
05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr
www.musees.agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr
www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr

BIBLIOTHÈQUES

05 49 65 29 27
bibliotheques@agglo2b.fr
www.bibliotheques.agglo2b.fr

ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr



Le vote



Le vote est l'expression la plus naturelle de la citoyenneté, c'est aussi un geste responsable. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année jusqu'au 6^e vendredi précédant un scrutin sur internet ou en mairie.

Recensement militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :
PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Cartes d'identités

Les mairies habilitées pour les cartes d'identités et passeports sont **BRESSUIRE, MONCOUTANT et PARTHENAY.**

Puis dans <https://www.service-public.fr> pour les démarches administratives concernant la carte d'identité ou le passeport.

Pour prendre rendez-vous dans l'une de ses mairies, se rendre sur <https://rendezvousonline.fr>

La procédure est la même pour les passeports.



France Services

Dorénavant, les Largeassiens et Largeassiennes peuvent accéder aux services publics de 9 opérateurs lors de permanences assurées par un Facteur France Services, au sein de la mairie de Largeasse.

Ce dispositif France Services vise à simplifier les démarches administratives en ligne des citoyens, grâce à un guichet unique de services de proximité et des conseillers dédiés. Il permet d'accompagner les Français dans leurs démarches et d'accéder aux services publics de 9 opérateurs (La Poste, CAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, ministère de l'Intérieur, Justice, DGFIP). Le Facteur France Services devient un interlocuteur privilégié des citoyens autour de Largeasse, en associant la tournée de distribution postale aux permanences France Services. Dans les locaux de la mairie, le Facteur France Services vous accueille le lundi matin de 9h30 à 11h45

Vous pourrez y bénéficier de l'aide d'un postier pour effectuer, en toute confidentialité, vos démarches du quotidien en matière de santé, de famille, de recherche d'emploi, d'aide au logement, de retraite, de déclaration d'impôts ou encore bénéficier d'une aide au numérique.

Infos pratiques :

Pour tout accompagnement dans ses démarches administratives en ligne, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone au 06 22 82 92 57 ou 05 49 63 65 50

Ou par mail : labsie@france-services.gouv.fr



Horaires d'ouverture de la déchetterie

MONCOUTANT
Maison Neuve - Route de Largeasse
☎ 05 49 72 38 60

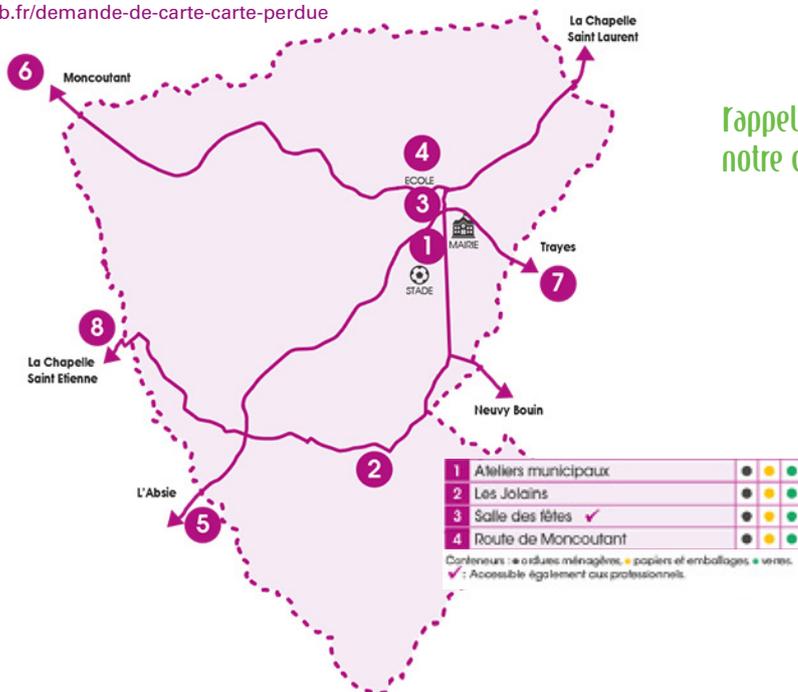
	matin	après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h30

Pour plus de renseignements concernant les déchets dans notre commune, vous pouvez vous rendre sur <https://www.agglo2b.fr/environnement/dechets/la-collecte-dans-votre-commune/dechets-largeasse>
Si votre carte est perdue ou pour une demande de carte, allez sur <https://www.agglo2b.fr/demande-de-carte-carte-perdue>

Implantation des conteneurs

collectifs de LARGEASSE

Rappel des conteneurs collectifs dans notre commune :



Dépôt sauvages, STOP CA SUFFIT !

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages, l'Agglomération a déployé une campagne de communication pour interpeller, faire prendre conscience et changer les comportements face à ces incivilités. Marquage au sol au pied des conteneurs, stickers, affiches...

Cette campagne s'accompagne d'actions de terrain indispensables menées par la brigade verte de l'Agglomération : visites en porte à porte, surveillance des points de collecte les plus sujets aux incivilités, suivi des utilisations de cartes...

MES DECHETS AU QUOTIDIEN : QUESTIONS/REPONSES

LA TEOMi (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative)
C'est le poids de ma poubelle qui est pris en compte pour la facturation ?
NON. Seuls le nombre de levées du bac d'ordures ménagères compte dans le calcul de la part incitative ou le nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs.

Vais-je recevoir une facture ?
NON. Le montant global de la TEOMi figure sur la feuille d'imposition de la taxe foncière.

Il y a-t-il un forfait de nombre de levées ou de dépôts compris dans ma taxe ?
NON. Il n'existe pas de tarif forfaitaire. Chaque levée ou dépôt est comptabilisé au réel et facturé sur la part incitative de la TEOMi.

J'ai un garage, local vide ou un logement dans lequel je ne vis pas, vais-je payer alors que je n'y produis pas de déchets ?
OUI. Mais pour tous ces locaux, seule la part fixe de la TEOMi s'applique, calculée sur la base du foncier bâti. Si aucun bac ou aucune carte ne sont affectés au bâtiment ou si la production de déchets est nulle, il n'y aura pas de part incitative.

Si je ne présente pas de poubelle ou si je ne dépose aucun sac avec ma carte, je ne paierai rien ?
NON. La part fixe de la TEOMi reste toujours due par tous. Les efforts pour diminuer la production de déchets ne portent que sur la part incitative. Je devrai justifier auprès de l'Agglo une absence totale d'utilisation du service.

Je suis locataire et ne paie donc pas de taxe foncière, suis-je concerné ?
OUI. Comme pour toutes les autres charges locatives, votre propriétaire ou votre bailleur peut vous répercuter la TEOMi avec une régularisation au moment de votre départ.

Et dans le cas d'une vente ?
Il revient au notaire lors de l'acte de vente de répartir le montant de la TEOMi entre le vendeur et l'acheteur. Pour connaître le détail de cette répartition, contactez-nous au 05 49 81 15 15.

Je suis propriétaire d'un logement que je loue, qui paye la TEOMi ?
Vous paierez votre TEOMi avec votre taxe foncière. C'est à vous, propriétaire, de répercuter celle-ci à votre locataire. Vous souhaitez connaître la production de déchets de votre locataire afin de régulariser les charges ? Contactez-nous au 05 49 81 15 15

LES CONTENEURS COLLECTIFS/MA CARTE
J'ai passé ma carte mais le conteneur ne s'est pas ouvert, serai-je facturé ?
NON, le dépôt n'est validé que si le ou les sacs sont tombés dans le conteneur (ouverture/fermeture de trappe).

Les conteneurs collectifs ne fonctionnent pas, sont pleins, que faire ?
Signalez-le-nous sans attendre ! Nos équipes interviendront dans les meilleurs délais. Votre carte vous donne accès à tous les conteneurs de l'Agglo. Nous vous invitons donc à déposer vos sacs sur le point de collecte le plus proche.

J'ai perdu/cassé mon badge ?
Je le signale sans attendre à l'Agglo par téléphone au 05 49 81 15 15 ou via le formulaire en ligne « demande de carte » sur www.agglo2b.fr. Mon ancienne carte sera désactivée et une nouvelle carte me sera fournie gratuitement

MES DEMARCHES
Je déménage, ai-je des démarches à faire ? Que dois-je faire de ma carte ou de mes bacs ?
Comme vous le faites déjà pour l'eau ou l'électricité, vous devez nous signaler votre emménagement ou déménagement afin de mettre à jour votre dossier pour la facturation du service. Les cartes et les bacs sont affectés au logement et non à l'occupant. Les bacs doivent rester dans le logement et il est important de restituer la carte à votre propriétaire ou à l'agence immobilière si vous êtes locataire, au même titre que les clés. Si vous êtes propriétaire, elle doit être remise à l'acheteur au moment de la vente.

Faites toutes vos démarches en ligne sur www.agglo2b.fr ou contactez la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets au 05 49 81 15 15

4 logements jeunes



La construction des quatre logements situés au 10 allée de l'avenir, est sortie de terre. Leur livraison est prévue fin 2024. Cet habitat devrait répondre aux attentes et aux besoins de nos jeunes qui désirent se loger à proximité de leur travail ou de leur formation. Les loyers seront modérés et permettront à ces primo-locataires de s'installer à Largeasse.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au : 05.49.72.02.10



lotissement «les peupliers»



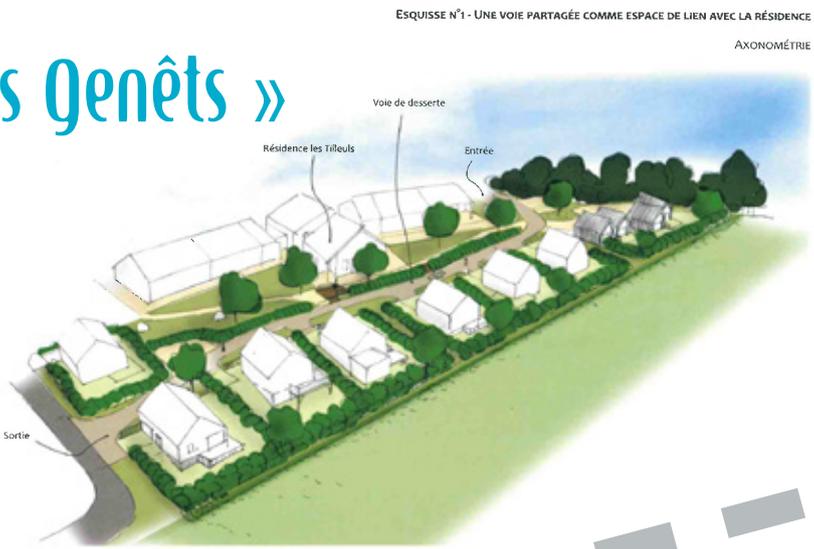
Le lotissement « Les Peupliers » se situe dans le prolongement du lotissement les Champs Berton, route de l'Absie. Il se compose de 22 parcelles dont la surface minimum est de 707 m² et la plus grande de 1050 m².

Le prix de vente des parcelles est à 12,90 € TTC le mètre carré. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.49.72.02.10.



Le lotissement « Les Genêts »

Le lotissement « Les Genêts » se situe derrière la résidence Bellevue. Il se compose de 10 parcelles dont la surface minimum est de 450 m². Le prix de vente des parcelles est à 12,90 € TTC le mètre carré. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.49.72.02.10



Maison d'assistance maternelle

Depuis 2021, le projet d'ouverture d'une MAM est lancé sur la commune de Largeasse. Trois personnes ont été intéressées par ce projet. Gwladys Roberge, assistante maternelle sur La Chapelle Saint-Laurent depuis 2017, Céline Hérissé et Marlène Hodobay sont toutes deux en reconversion professionnelle dans la petite enfance et en attente de l'obtention de leur agrément d'assistante maternelle.

Elles ont choisi « Chiron Patapon » pour le nom de leur association créer en mars 2022, clin d'oeil pour la commune « Terre de Chirons » qui les soutient dans ce projet depuis le début.

Elles travaillent en équipe sur les documents nécessaires à l'ouverture d'une MAM. Un appel aux dons a été lancé l'année dernière où la générosité a été présente.

Des parents et futurs parents ont déjà voulu les rencontrer pour apprendre à les connaître et discuter de leur projet et de leur fonctionnement.

La fin de travaux se fait attendre pour finaliser ce projet, avec une ouverture prévue courant avril 2024. En attendant, vous avez peut-être pu les rencontrer au marché de Noël.

Elles mettent tout en oeuvre pour faire de ce lieu, un lieu d'accueil chaleureux, dynamique, sécurisant et surtout bienveillant pour le bien-être de l'enfant et serein pour les parents.



Marche Rose



La 2^{ème} édition s'est tenue, le 1^{er} octobre dernier, sous un soleil radieux. Deux parcours de 7 et 14 km avaient été créés exceptionnellement pour l'occasion. Certains coins ont été découverts par les marcheurs grâce à la participation de propriétaires largeassiens qui nous ont ouvert leurs domaines, pour l'occasion.

Nous en profitons pour les remercier chaleureusement, ainsi que nos partenaires, la commune de Largeasse, le panier largeassien pour les fruits revigorants présents au départ, au ravitaillement du grand parcours, et à l'arrivée. EARL Jarry pour le délicieux verre de jus de pomme offert, Sylvain Favrelière pour sa contribution et la création des quatre-quarts gourmands, et L'Homme des Bois, gérant du site du Rocher Branlant, pour son accueil et son aide tout au long de cette matinée.

transport solidaire

Le transport solidaire est mis en place sur notre commune depuis le 1^{er} janvier 2018, du lundi au vendredi, dans un rayon de 30 km. La personne référente à Largeasse est Mme Marie-Andrée Chausseray. Vous pouvez la contacter au 05.49.72.05.17. Elle vous apportera toute l'aide nécessaire pour remplir le dossier bénéficiaire et faire le relais avec le secours catholique de Moncoutant. Ce service est destiné à toutes personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

Et si vous souhaitez devenir chauffeur bénévole ou profiter de ce service, n'hésitez pas...

Contacts : Secours catholique de Moncoutant : 06.83.81.16.63 Marie-Andrée Chausseray : 05.49.72.05.17

conseil municipal des jeunes



Présidente : Shana TENDRON
1^{ère} adjointe : Alyssa RIVALLEAU
2^{ème} adjointe : Océane DESOBEAUX
3^{ème} adjointe : Candice DESOBEAUX
Lou BONNET
Marie BONNET
Jeanne BORDEAU
Léa CARTIER
Tempérance CHAVOUET
Laura DESOBEAUX
Zélie GOUBAND
Capucine LOISEAU
Ethan DUGLEUX (arrivé l'année dernière)



En avril 2023 a eu lieu la deuxième édition de la chasse aux œufs, organisée par le conseil des jeunes, et la participation d'Anthony Baron, le gérant du Rocher Branlant (L'Homme des Bois), dont le thème était « Pirates des Caraïbes ».

Un nouveau conseil sera élu en janvier 2024. Quatre jeunes élus restent en place pour un nouveau mandat de 2 ans. Les futurs membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été informés par Cécile Sauvêtre, Adjointe au maire, du rôle et des missions du CMJ.



Le panier largeassien



Avec la fin de l'année vient le temps des bilans. Pour le Panier Largeassien, l'année 2023 restera certainement comme une année atypique comparée à celles qui lui précéderent. En effet, nous venons de connaître notre 1ère année d'activité non impactée (ou tout du moins pas trop) par des événements extérieurs. Après la période pandémie, la gestion des pénuries et des fortes hausses de prix n'occupe plus, dans notre quotidien, la place qu'elle avait antérieurement. Alors, après avoir connu tempêtes et coups de vents, votre épicerie commencerait-elle à voguer en rythme de croisière ? Nous pouvons le penser même si seul l'avenir nous le dira.

Malgré tout, avec à ce jour, un volume d'activité tout à fait satisfaisant, faire vivre une épicerie avec ou sans les soubresauts extérieurs n'est jamais un long fleuve tranquille. Il en est d'ailleurs ainsi de toute activité humaine. A notre niveau pannes informatiques, problèmes fournisseurs et autres sont là pour nous le rappeler. Mais que l'on se rassure, les vicissitudes du quotidien aussi



réelles soient-elles n'entament en rien la bonne humeur et la motivation de celles et ceux qui s'investissent au quotidien.

Au chapitre des satisfactions de l'année il nous faut évoquer notre coopération avec Sylvain Favrelière. C'est en effet un réel plaisir que de pouvoir proposer à la vente la production de ce pâtissier passionné. Des pâtisseries fines et gourmandes qui vous attendent toutes les fins de semaines dans votre épicerie -samedi et dimanche-. A consommer... presque sans modération.

Si cette belle aventure existe depuis maintenant 4 ans, nous le devons d'abord à notre fidèle clientèle que nous remercions très chaleureusement. Et puis, si vous avez envie de voir comment cela se passe de l'autre côté du comptoir, n'hésitez pas... venez nous rejoindre. Une chose est sûre, on ne s'y ennue jamais.

En juin 2024, le Panier Largeassien aura 5 ans. Ce sera l'occasion pour notre association de fêter avec vous cet anniversaire.

Toute l'équipe du Panier Largeassien vous remercie de votre soutien et vous souhaite une très bonne année 2024.

Les membres du Conseil d'Administration : Karine BOISSONNEAU (représentante du Conseil Municipal), Marie-Béatrice BOUJU (Secrétaire), Isabelle BRANCHU (Vice-Présidente), Bénédicte CHARRUAULT, Marie Andrée CHAUSSE-RAY (Secrétaire adjointe), Myriam PERNET (représentante du Conseil Municipal), Monique DAVID (Trésorière adjointe), Françoise GALLARD, Nicole GALLARD, Isabelle GROLLEAU (Trésorière), David JARRY, Marie Claire MORTARD, Michel ROUILLIER (Président)

NB : Dans le courant du 2ème trimestre 2024, Assemblée Générale de l'association ouverte à tous. Adhésion à l'association possible à l'épicerie. La cotisation annuelle est de 10€.

Le Panier Largeassien
Tél : 05 49 72 37 28
lepanierlargeassien@gmail.com
Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi 10h00 à 12h30,
le dimanche 09h30 à 12h00.
Fermé le lundi

Sylvain favrelière



Depuis le mois de septembre 2023, nous sommes très heureux de pouvoir vous proposer nos pâtisseries tous les weekends au panier Largeassien.

Cela a été un réel plaisir d'avoir pu, par ce biais, rencontrer les habitants de Largeasse et des communes alentours.

Nous tenions réellement à vous remercier pour l'accueil qui nous a été fait. Nous espérons pouvoir vous régaler encore et encore avec nos créations gourmandes.

Pour 2024, nous nous engageons à continuer dans cette lignée, pour vous proposer des pâtisseries 100% faites maison, créées à partir d'ingrédients de qualité. Pour vos commandes, vous pouvez bien sûr nous contacter au 07.82.46.50.61



Merci à vous de faire vivre les commerces de proximité, si important dans nos communes rurales.

espace enfance

Accueil de loisirs « Les Grands Sourires »

La communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a la compétence enfance/petite enfance. La gestion de l'accueil périscolaire matin/soir & l'accueil du mercredi a été confiée à la commune de Moncoutant-sur-Sèvre « Le service Périscolaire Moncoutantais », qui assure la gestion pour la commune de Largeasse. L'Agglo2B assure la gestion des vacances.

L'accueil périscolaire matin-soir | 3-11 ans

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école, de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30. L'encadrement et la direction est assuré par Eliane GONORD. Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants. Quelques exemples pour 2023 :

- Les enfants ont réalisé des fresques sur le thème de l'eau et de la terre.
- Participation au projet "La Grande Lessive" le thème retenu était « Ma cabane et-est la mienne ». Les enfants ont réalisé divers dessins colorés ainsi qu'une fresque artistique autour du récit des trois petits cochons (une maison en paille, une maison en bois et une maison en brique). Avec les enfants, lecture du conte des trois petits cochons une morale se cache derrière le récit ! en effet, les valeurs du courage, de la solidarité et de la persévérance
- Fête des parents mi-juin, Les enfants ont réalisés un papillon en relief qu'ils ont offert à leurs parents.
- Début octobre, Les enfants ont participé au concours les Automnales de Bressuire fête des plantes, réalisation d'une mangeoire à oiseaux.

Pour 2023/2024, le projet d'animation est « l'art dans tous ses états ! ».

L'objectif étant de faire découvrir aux enfants diverses facettes de l'art... (arts de la nature, art visuel, la sculpture, la scène et la photo). Un art différent sera abordé par période.

L'accueil périscolaire mercredi | 3-11 ans

Les mercredis, les enfants sont accueillis à la Chapelle Saint Laurent ou à Moncoutant-sur-Sèvre. L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas)

Des équipes formées et dynamiques proposent à votre enfant diverses activités.

Les enfants 9/12 ans (CM1 et CM2) des Accueils de la Chapelle St Laurent et de Moncoutant se retrouvent tous les mercredis matin à l'accueil de loisirs de Largeasse.

De janvier à juin 2023, les enfants ont découvert « Les contes et légendes »

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'accueil du mercredi a pour projet de faire découvrir : « Les expressions populaires »

Chaque mercredi, l'équipe d'animation proposera aux enfants une nouvelle expression populaire détournée et utilisée de façon ludique, diverses activités variées seront proposées.

L'accueil de loisirs - vacances scolaires | 3-12

Les accueils de loisirs de la Chapelle Saint Laurent et Moncoutant-sur-Sèvre sont ouverts pendant les petites vacances et grandes vacances.

Un accueil est proposé de 7h30 à 9h (avec navette vers la Chapelle Saint Laurent pour la journée) sur le site de Largeasse, lorsque l'accueil de la Chapelle saint Laurent est ouvert (fermeture pendant 2 semaines l'été et pendant les vacances de Noël). Ce service conditionné à un nombre d'inscrits suffisants.

A la Chapelle Saint Laurent, sur l'année 2023, l'équipe a proposé aux enfants des activités diverses et variées.

- Hiver : « Souviens-toi jadis ! »
- Printemps : « Bienvenue dans le futur »
- Été : « Viens faire ton sport avec Hector »
- Automne : « Les couleurs de l'Automne »

Pour le plaisir des petits et grands, diverses activités, jeux sportifs et jeux de société, ateliers bricolages et artistiques et des ateliers cuisine.

L'accueil de loisirs - vacances scolaires | 11-17 ans

Le service Ados de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais propose aux ados (jeunes de la 6ème à 17 ans) des activités de loisirs sous différentes formules : à la journée, à la semaine, en séjours.

Le projet de la structure est de rassembler les jeunes autour d'activités les motivants afin que ces derniers passent de bon moment entre ami(e)s.

Loisirs ados Semaine

Des activités réparties sur une semaine sont proposées aux jeunes de 11 à 17 ans.

La semaine est composée de : 4 après midi + une journée de temps fort

Des navettes sont organisées sur les communes pour permettre aux jeunes de se retrouver.

Loisirs Ados Séjours (uniquement en juillet)

Loisirs Ados Séjour propose des séjours sur le mois de Juillet afin de permettre aux jeunes de découvrir de nouveau territoire ainsi que la vie en groupe et des activités hors du commun.

Loisirs Ados Journées

Loisirs Ados Journée propose des activités diverses et variées allant des activités sportives aux activités artistique en passant par des animations culturelles et culinaires. Des navettes sont organisées afin de permettre aux jeunes de participer aux différentes journées. Cette offre est proposée une semaine sur chaque petites vacances et une semaine en août.

Quelques chiffres :

10 enfants viennent au périscolaire matin/soir depuis la rentrée de septembre 2023

11 enfants domiciliés à Largeasse ont fréquenté les accueils du mercredi depuis la rentrée de septembre 2023

20 enfants domiciliés à Largeasse ont fréquenté les accueils vacances (3-12 et ados) depuis janvier 2023

Renseignements auprès de l'antenne de Moncoutant,

05 49 72 02 44, enfance@agglo2b.fr





L'équipe au complet

En partant de la droite : Pauline GOBIN, Asem, Frédéric CULOS, enseignant classe Maternelle CP CE1 / Valérie INTRALA, enseignante spécialisée du secteur, Aurélien GUIGNARD, enseignant classe CE2 CM1 CM2 et Jeanne MINOZA, enseignante CE2 CM1 CM2 et cheffe d'établissement.

EFFECTIFS en hausse cette année : Année scolaire 2022 2023 : 43 élèves
Année scolaire 2023 2024 : 45 élèves

SORTIES CULTURELLES et SPORTIVES – PROJETS – ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

• Thème d'année : « Protégeons notre planète » sur 2 années scolaires

Connaître notre environnement, comment pouvons-nous le protéger ?

Sorties et activités scolaires en milieu aquatique, en milieu granitique, étude des sols, maïsage...sur la 1^{ère} année

- Pescalis, Marais Poitevin, Marais Salants, visite d'un barrage, Rocher Branlant, ...

Sorties et activités scolaires en milieu forestier et montagnard...sur la 2^{ème} année

- Sorties et activités à finaliser

Interventions et Animations : Nettoyons la nature, le zéro déchet, le recyclage (visite d'une déchetterie, d'une usine de recyclage), la seconde main, art plastique, ...

Exposition à l'école : présentation du thème d'année réalisé par les élèves lors des portes ouvertes le 16 février 2024

• Sorties culturelles et sportives,

Journée rencontres sportives, Ugsel, Olympiades, balade photographique, théâtre, bibliothèque, piscine

• Interventions pédagogiques à l'école -

Art musical avec le conservatoire

Sensibilisation premiers secours, avec les Sapeurs-Pompiers

Interventions sur des thèmes d'actualité

• Animations extérieures avec les élèves

Participation à des animations à la Résidence Bellevue de Largeasse : jeux de société et partage d'un moment de convivialité avec nos aînés

Marché de Noël, vente d'objets réalisés par les enfants de l'école

Pastorale : cérémonies à l'église à Noël et à Pâques

Un grand Merci à tous ceux qui interviennent dans la communauté éducative de notre école.

Jeanne MINOZA

Cheffe d'établissement

Vous pouvez également consulter le site internet de l'école à l'adresse suivante : <https://ecolelargeasse.jimdofree.com>

Le mot de l'Apel (association des parents d'élèves de l'enseignement libre)

Elle organise et finance des activités et des animations dont bénéficient les élèves toute l'année : activités sportives (piscine, ...), activités culturelles (spectacles, chorale, ...). Afin de financer toutes ces activités, nous préparons diverses actions et manifestations.

Nous avons organisé un concours de pétanque le 22 septembre avec 46 doublettes, une belle réussite, ainsi qu'une vente de Madeleines Bijou, puis un concours de palet qui ont eu lieu en novembre 2023.

L'année 2024 va débuter, par les portes ouvertes de l'école, le 16 février avec une vente de burger ou pizza cela reste encore à définir.

Nous vous invitons à réserver la date du 16 mars, pour le traditionnel Banquet de l'école (150 ans de l'école).

Un loto vous sera proposé le 14 avril et une Kermesse est prévue en juin.

Toutes ces manifestations permettent de subventionner les activités scolaires, mais aussi créer un lien social important entre les parents, les enseignants, les enfants et les habitants de Largeasse.

Nous tenons sincèrement à remercier tous les bénévoles qui apportent leur bonne humeur et de leur temps pour nous aider à organiser toutes ses fêtes. La municipalité de Largeasse nous soutient beaucoup également dans tous nos projets, et nous les en remercions vivement.

Bienvenue aux nouvelles familles qui nous ont rejointes cette année.

Le Bureau de l'Apel



classe maternelle CP CE1



classe CE2 CM1 et CM2



Votre association ADMR de La Chapelle Largeasse, est composée de 11 bénévoles, 150 clients-adhérents et 20 salariées en CDI. Les prestations variées de l'ADMR permettent de répondre à vos besoins et de vous accompagner au quotidien pour :

- aide aux repas, entretien du linge et du logement
- garde d'enfants à domicile
- aide pendant la convalescence
- courses, aide à l'habillage, à la toilette
- ménage, repassage
- prestations de confort (sans prise en charge)
- téléassistance (FILIEN)



Prise en charge : nos bénévoles vous visitent et vous accompagnent pour les dossiers de demande d'aide ou de renouvellement auprès des caisses de retraite, mutuelles ou conseil départemental, suivant les besoins. Votre reste à charge est éligible au crédit d'impôt (même si vous n'êtes pas imposable).

Sur l'année 2022 : nos intervenants (agents à domicile, assistantes de vie aux familles et auxiliaires de vie) ont assuré 22776 heures de service ainsi réparties :

- aide à domicile familles fragilisées
- aide à domicile personnes âgées fragilisées
- aide à domicile tout public (sans prise en charge)
- mandataire tout public,

sur les communes de La Chapelle Saint Laurent, Largeasse, Traves et Neuvy-Bouin et communes limitrophes. Environ 5866 heures pour Largeasse et Traves.

Les bénévoles de l'association ADMR remercient sincèrement la municipalité qui, chaque année, par l'aide financière qu'elle nous verse, permet le maintien des emplois de proximité, l'accompagnement des familles et le maintien à domicile de nos aînés, afin de leur permettre de « vieillir chez soi ».



Différentes actions ont été menées

au sein de l'association : vente de calendriers, distribution de sacs à pain via les boulangeries locales, distribution de chèques-cadeaux et bons d'achat à chaque salariée, distribution de chocolats en fin d'année pour nos salariées et nos usagers, et pique-nique annuel rassemblant le personnel et leurs familles ainsi que les bénévoles.



Tout au long de l'année, des formations sont proposées aux salariées ainsi qu'aux bénévoles, dans le cadre de la formation professionnelle. Merci aux usagers pour la confiance accordée et aux bénévoles pour leur dévouement. Un merci pour son travail de secrétaire de planification, à Yannick MARTINEAU qui a fait valoir ses droits à la retraite cet été, et qui a été remplacée par Aloïse LAFON à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre association.

Contacts pour Largeasse :

Association : ADMR La Chapelle-Largeasse, 2 rue de la Poste 79240 LARGEASSE.

Tél. : 05 49 65 15 71. Permanences au bureau le lundi après-midi et vendredi matin.

adresse mail : admr.lachapelle@fed79.admr.org

Bénévoles dossiers : Simone PALLUAU - 05 49 72 13 46 - Françoise GALLARD - 05 49 72 01 56

Club des dinés

Nous sommes heureux de nous retrouver tous les jeudis pour un moment de détente « belote, tac tik ».

Le troisième jeudi de chaque mois, un mini concours est ouvert à tous. C'est toujours agréable de partager, une bûche de Noël, galette des rois, tourtièsses, pot-au-feu, sans oublier la fêtes des mères et des pères, et des visites à la résidence.



M^{me} Rousseau Gilberte, la présidente,
Tél 05.49.72.55.16.

résidence Bellevue

L'année 2023 a vu le départ de certains résidents et l'arrivée de nouveaux.

La Résidence Bellevue est toujours animée, avec ces ateliers jeux de société, loisirs créatifs, cuisine, séances cinéma, le rosaire, la venue du groupe Saga.

A ces activités, se rajoutent le passage des enfants de l'école pour d'agréables moments de lecture, la belote avec le club des aînés et 2 lotos par an.

Pour les résidents lecteurs, la bibliothèque propose de nouveaux romans et beaucoup d'autres ouvrages renouvelés régulièrement.

Les résidents suivent les événements importants de la commune comme, la Marche Rose, le marché de Noël etc....

Si vous voulez, vous aussi, profiter de ces agréables moments à la Résidence Bellevue, inscrivez-vous auprès de la mairie de Largeasse.



Don du Sang

Dans la continuité des années précédentes, l'Amicale de Gâtine a poursuivi ses missions de promotion du don de sang et de plasma et de sensibilisation et fidélisation des nouveaux donneurs. A l'occasion de la semaine mondiale du don de sang, nous avons tenu un stand de



**Amicale
de
Gâtine
Don du Sang**

promotion devant le magasin Carrefour de l'Absie le 11 juin 2023. Grâce à ces événements, et à notre retour à la salle Yvonne Limoges de l'Absie, une centaine de donneurs se sont présentés et nous avons réalisé une collecte exceptionnelle. Un second stand a été installé pendant la braderie de l'Absie le 17 septembre 2023. Il nous a permis de sensibiliser aux dons de sang et de plasma en raison des besoins particuliers de l'EFS.

Afin d'améliorer la collation offerte par l'EFS, l'Amicale a, pour la 7^{ème} année consécutive, organisé ses randonnées pédestre et VTT à l'Absie le 3 septembre 2023. Les 131 marcheurs ont parcouru entre 10 et 16 km et les 56 vététistes pouvaient choisir leur circuit de 38 à 50 km.

Les 5 collectes de sang de 2024 auront lieu à la salle Yvonne Limoges de l'Absie de 16h à 19h **le mercredi 21 février - vendredi 26 avril - jeudi 4 juillet - mercredi 2 octobre - vendredi 6 décembre**. Il faut prendre rendez-vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr/ou-donner>. Il faut obligatoirement

présenter une pièce d'identité, avoir entre 18 et 70 ans, peser au minimum 50 kg et être en bonne santé pour donner.

Renseignements auprès du président de l'Amicale M. DU ROSIER J.P. :
au 06 83 05 21 69 ou par mail à amicalegatine79secretariat@gmail.com

L'équipe paroissiale

• L'équipe permettant à la communauté locale de fonctionner évolue un peu cette année.

Jacqueline Clochard a accompagné pendant de nombreuses années les familles dans la préparation et la célébration des sépultures de leur proche. Nous la remercions chaleureusement pour son écoute et sa disponibilité auprès de toutes ces personnes en deuil. Elle sera encore présente dans cette fonction selon ses possibilités mais c'est Marie-Joseph SARDET qu'il faudra maintenant contacter directement. Ce ne sont que deux noms cités pour le premier contact avec les familles mais il y a bien plus de personnes qui se mobilisent pour qu'une sépulture soit un « aurevoir » digne de l'être cher qui nous quitte.

Nous oublions parfois que lorsque nous rentrons dans une église pour une célébration (messe, baptême, mariage, sépulture), avant notre arrivée, une personne a pris le temps de faire en sorte que tout soit prêt pour son bon déroulement : lumières, chauffage, cloches qui sonnent, tout le nécessaire pour la célébration... : c'est le rôle du sacristain. On ne le voit pas pendant la célébration puisqu'il opère avant. C'est souvent une personne discrète. Après Joseph Savin puis Claude Boissonneau, c'est maintenant Thierry Gonnord qui a accepté de tenir ce rôle. Un grand merci à chacun pour le temps passé !

• En octobre, notre paroisse a organisé une journée de formation sur le fleurissement des églises selon le temps liturgique. Véronique Gilles et Isabelle Grolleau y ont participé et ont ainsi pu partager ce savoir-faire aux différentes équipes qui fleurissent chaque semaine notre église.

• Cette année encore, la catéchèse des enfants se déroule chaque semaine avec la communauté locale de l'Absie. Quatre enfants de Largeasse y participent.

• L'école Sainte Anne de Largeasse propose régulièrement des temps forts aux élèves. Nous avons ainsi pu participer à une célébration de Noël, une autre pour Pâques à l'église et à un temps de prière à Marie à la grotte. Merci à Jeanne Minoza, directrice de l'école, de permettre ces moments de partage.

• À la résidence Bellevue, une messe est célébrée une fois par mois par le Père Jacques Poidevineau. Les résidents qui le souhaitent ont pu recevoir le sacrement de réconciliation pendant le Carême et à la Toussaint. L'équipe du rosaire s'y réunit pour prier Marie une fois par mois.

• La messe du 25 Juin, à la grotte, a permis de réunir beaucoup de paroissiens autour des enfants qui fêtaient la fin de leur année de caté. C'est avec convivialité et échanges joyeux que tous sont restés partager un verre de l'amitié.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui participent à la vie de notre Église !



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Paroisse Saint François d'Assise en Bocage à Moncutant (05 49 72 60 20)

Jean-Marc JARRY : délégué pastoral, coordination de l'équipe (05 49 72 09 60)

Jean-Paul BORDEAU : délégué matériel et finances (05 49 72 80 54)

Christèle CAILLÉ : déléguée annonce de la foi, baptêmes, catéchèse (05 49 72 20 74)

Fernande SAVIN : déléguée prière, préparation des messes (05 49 72 18 26)

Jacqueline CLOCHARD : déléguée charité, visite aux malades et personnes âgées

Marie-Joseph SARDET : sépultures (06 75 59 91 61)

Andrée CHAUSSERAY : intentions des messes (05 49 72 19 94)

Marcelle JARRY : rosaire (05 49 72 17 79)

Thierry GONNORD : service de la sacristie

Gilberte ROUSSEAU : lien avec la résidence Bellevue (06 33 47 29 43)

Marcel COMPAGNON : gardiennage de l'église

Toute l'équipe de la communauté locale vous souhaite une Belle et Sainte Année 2024 !



Visite de l'église de l'Absie lors d'une séance de caté.



Ménage de l'église

Les copains de Paul et Thibault

Voici une année 2023 très remplie en actions et en retour .

Tous les hôpitaux où nous déposons nos layettes : Faye L'Abbesse, Niort, Châtellerauld, sont plus demandeurs car la précarité augmente. Nos stocks y répondent avec beaucoup d'autres destinations. Couvertures pour Lourdes, pour l'Alexi Camille association qui parcourt l'Afrique, remise de cartons à une jeune collégienne Marwa âgée de 13 ans pour son action en solidarité aux enfants touchés par le tremblement de terre au Maroc en Septembre 23.

- Toutes les actions menées pour sensibiliser à la cause de septembre en or, mois de soutien et d'information sur les cancers pédiatriques, ont eu au moins le moyen de faire connaître cette cause. C'est un bon début.

- Par la vente de petits nœuds réalisés par l'association. La recette de 500 euros a été remise à l'association les lutins du phoenix qui apporte du sourire et un moment d'évasion à ces enfants hospitalisés.



- Les éclairs au couleur de septembre en or faites par notre



pâtissier de Largeasse Sylvain Favrelière.

- Le premier trail organisé au Rocher Branlant par Monsieur Anthony Baron qui renouvellera son soutien en 2024 à cette cause; ainsi que la ligue contre le cancer du comité de Bressuire.

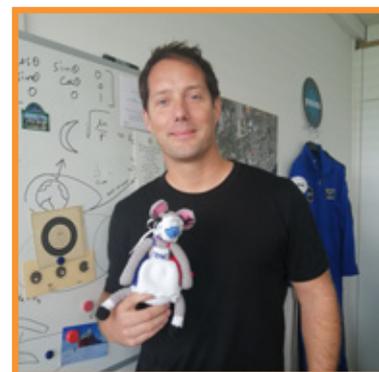
- La venue surprise à l'école Sainte Anne pour les enfants à Largeasse du personnage Bumblebee membre de l'association les Lutins du Phoenix. Bumblebee a su lui aussi faire passer un message, a répondu aux nombreuses questions des enfants. Les élèves lui ont offert des dessins qui ont été remis en décembre aux enfants hospitalisés à l'hôpital Gustave Roussy à Paris.

2024 sera les 10 ans de l'association. . .

OUI, notre mascotte «souricette» après 2 ans d'attente est bien arrivée à Thomas Pesquet .

Et ça c'est «magique».

Bonne année à tous.



You can contact M^{me} CHARTIER Monique
mail:lescopainsdepaulsetthibault@gmail.com

Ofildelo



Voici donc le moment de faire le résumé de nos diverses manifestations.

Cette année, nous n'avons pas effectué la vidange du plan d'eau pour faire le recensement du peuplement piscicole, mais un repoissonnement par diverses espèces a été réalisé en début d'année, carpes, gardons, etc....

Nous avons effectué deux lâchés de truite cette année : le premier a eu lieu le 1er avril 2023, avec la présence de plus de 30 pêcheurs. Et le second, quelques semaines plus tard, s'est soldé par plus de trente-cinq cartes de pêche vendues.

Nos effectifs restent stables depuis plusieurs années et seraient même en légère augmentation.

L'année prochaine, devrait être dans la continuité de nos actions des années précédentes, nous prévoyons ainsi plusieurs lâchés de truites. En espérant vous revoir nombreux au bord de l'eau, le bureau et tous les adhérents vous souhaitent une bonne année 2024, une bonne santé, et surtout prenez soin de vous.

A bientôt.



Le Président, Marcel Compagnon



Gym enfant

Le club de l'Espoir gymnique de Largeasse voit son nombre de licenciés en augmentation

pour cette nouvelle saison. Les enfants viennent de Largeasse mais aussi des communes voisines. Pour la saison passée les résultats ont été excellents que ce soit en garçons ou en filles. L'équipe fédérale A est montée sur la 3^{ème} marche du podium en régional, les garçons terminent 2^{ème}. Si des enfants veulent rejoindre le groupe cela est toujours possible.



Les compétitions débuteront dès le 9 décembre avec les individuels, les équipes suivront en janvier pour les départementales, puis les régionales qui s'étalent jusqu'au début juin. Pour ensuite nous laisser un peu de temps pour la préparation de notre gala de fin de saison événement très apprécié par les gymnastes qui laissent cours à leur imagination afin de vous présenter leur prestation.

La présidente M^{me} Dany Bodin

Gym adulte

2024, l'année des Jeux Olympiques d'été en France !

C'est le moment de vous mettre (ou de vous remettre) au sport...et surtout à la gym, une excellente façon de garder la forme !

Nos séances sont commencées depuis septembre mais vous pouvez encore venir nous rejoindre le lundi soir, de 20h15 à 21h15, salle du Foyer Rural. Vos deux premières seront gratuites.

Faire de la gym, c'est renforcer sa condition physique. Lydie, notre animatrice diplômée, nous accompagne et s'adapte aux besoins spécifiques de chacun.

Les activités qu'elle propose sont variées, allant du stretching au cardio, en passant par le Pilates, les steps, le renforcement musculaire ... avec du matériel : ballons, cerceaux, bâtons, élastiques, raquettes...

En avril-mai, si le temps le permet, nous nous installerons en extérieur pour les séances.

En juin, nous terminerons par des marches actives qui permettent d'améliorer notre endurance tout en faisant travailler nos muscles de façon harmonieuse et naturelle.

Rejoignez-nous et vous découvrirez les bienfaits de la gym !

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2024.



Gym senior

Le club du 2^{ème} et 3^{ème} âge a une section gym. Nous sommes à peu près entre 10 et 15 adhérentes. Notre monitrice est Karine Touraine de Clessé. Les séances se déroulent le mardi et 10h00 à 11h00.

Vous pouvez toujours nous rejoindre, pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Martine Rambaud au 06.89.35.37.09 ou au 05.49.72.16.88

Bonne année 2024 à tous.

Union Nationale des Combattants



Quelques dates à retenir pour notre association, en janvier 2024 se tiendra notre assemblée générale avec un repas pot au feu confectionné par la Table de Fred. La commémoration du 8 mai se déroulera en 2024 à Trayes.



Au mois de Juillet a eu lieu notre traditionnel méchoui, puis la commémoration du 11 Novembre à Largeasse avec le repas au restaurant «le chapelais» avec nos amis de la Chapelle. La commémoration pour les morts d'Afrique du nord s'est tenue le 5 Décembre.

N'oubliez pas, si vous désirez nous rejoindre que vous soyez hommes ou femmes, vous serez toujours les bienvenus dans notre association.

Pour nous contacter, téléphonez à Jean Paul Dessaivre au 05.49.72.02.82.



tennis club



Le Tennis Club la Chapelle Largeasse compte pour la saison 2023/2024 une trentaine de licenciés, qui pratique du tennis en loisir ou en compétition. Pour les joueurs et joueuses en recherche de perfectionnement, le club propose des entraînements le jeudi soir à Largeasse, encadrés par Alexandre THITECA : 18h00 jeunes 10-15 ans, 19h00/20h30 ados et adultes, 20h30/22h00 adultes.



Durant l'année sportive, équipes jeunes, féminines et masculines du TCCL évolueront sur différents championnats départementaux. Félicitations aux deux équipes seniors qui ont terminé championnes départementales de leur division en 2023.

Pour équilibrer son budget, le club organise une vente de pizzas le vendredi 09 février 2024, et un concours de petits palets le samedi 16 mars 2024. Comme la saison dernière, le club organisera un tournoi multi-chance en juin 2024.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à visiter notre site : tccl79.wix.com/tccl 06.82.11.82.94 ou 06.87.09.07.97

amicale Bouliste

En 2023, nous étions 29 licenciés, et nous avons repris les concours en doublette et quadrette sur notre secteur, malgré une baisse de participants liée au vieillissement de la population.

Nos concours de boules du 20 et 21 mai 2023 ont réuni 42 doublettes et 31 quadrettes. Celui du 1er juillet a été ouvert à tous, et il a permis de réunir 40 doublettes, où 110 repas ont été servis.

Le concours de belote du mois de décembre 2022 a compté 48 doublettes et celui du 4 février 2023, 56 doublettes.

Cette année, nous avons également organisé un voyage d'une journée, sur le thème de la noce maraîchine, pour les licenciés de l'amicale suivi d'un repas, pour ensuite finir la journée au restaurant de la Table de Fred, à Largeasse.

Si de nouveaux joueurs veulent se joindre à nous, ils seront les bienvenus. Les concours se déroulent les samedis et dimanches d'avril à septembre dans une ambiance agréable.

L'amicale vous souhaite une bonne et heureuse année 2024,

Contact : Motard Francis notre président au 06.13.46.04.31.

Club de football scal - mc

Sporting club l'absie largeasse Moutiers sous Chantemerle

Affiliée à la FFF



La saison 2022-2023 pour le Sporting club L'Absie Largeasse Moutiers Sous Chantemerle s'est achevée fin mai. L'effectif du club était de 144 licenciés cette saison (+7 par rapport à l'année précédente) :

- Joueurs : 59
- Dirigeants licenciés et non licenciés : 21 (+ quelques bénévoles)
- Arbitres officiels : 2
- Futsal : 18
- Jeunes : U17 : 15 - U15: 4 - U13: 10 - U6 a U10: 13

L'équipe Première entraînée par Beillard Pierre et Betard Stéphane a effectué une bonne saison globalement. Elle fini 7^{ème} de son championnat et a réalisé un bon parcours en coupe Saboureau (élimination en quart de finale).

L'équipe Réserve A entraînée par Girard Mathieu et Martin Romain quant à elle réalisée une saison mitigée l'équipe a réussi à acquérir son maintien en fin de saison.

L'équipe Réserve B entraînée par Rivalleau Valentin et Girault Killian a terminée 3^{ème} de sa poule en 2^{ème} phase.

L'équipe Futsal entraînée par Marquois Laurent a réalisée une bonne saison en finissant 1^{er} sur 5 en 1^{ère} partie de saison et 3^{ème} en deuxième partie.

Equipes Jeunes :

U7 coach Juillet Nathan 4 joueurs

U9 coach Barret Florian 5 joueurs

U11 entente avec Gatifoot

U13 coach Bazin Axel et Paquereau Tanguy

U17 coach Bardet Camille et Rambaud Alexandre

Cette saison s'est déroulée au mieux grâce à l'investissement de l'ensemble des joueurs, des dirigeants, des sponsors, des mairies mais aussi des supporters et nos bénévoles. Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des acteurs du club sans qui l'association ne pourrait pas fonctionner.



Tous les membres du SCAL-MC (Joueurs et Dirigeants) vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent vous voir prochainement sur les terrains pour nous encourager.



L'équipe Première



L'équipe Réserve A



Nos manifestations à venir sont :

26 Janvier 2024 Tournoi de Futsal

2 Mars 2024 Diner Dansant du SCAL-MC

Week-end de Pâques 2024 Tournoi Jeunes

Dernier match de championnat Apéro dinatoire avec les sponsors

7 Juin 2024 Assemblée Générale du Club

20 Septembre 2024 Fête de la Bière

11 Novembre 2024 Concours de Belote

29 Novembre 2024 Concours de Palets

Président : BERTRAND Christian
- tél. : 06 24 39 68 28 - bertrand_christian@orange.fr

Commission communication



La commission communication du conseil municipal a décidé de mettre à jour le site Internet de la commune <https://largeasse.fr> afin de le faire vivre.

En effet, grâce à lui, les associations seront mises en valeur, mais pour que vive notre site, nous avons besoin de vous. Si vous souhaitez apporter des modifications : nom des membres, numéro de téléphone, date importante..., pensez à nous contacter.

Afin d'étoffer notre site, nous vous invitons à nous faire parvenir photos, articles, actualités, pour que tous les habitants restent informés des évènements.

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre boîte mail : largeasse.communication@gmail.com, nous serons à votre écoute. Dorés et déjà, la commission remercie toutes les associations pour leur aide à l'élaboration du bulletin municipal. Les membres de la commission communication (Bodin Christelle, Boissonneau Karine, Dubuis Déborah, Gautier-Boutoille Aurélie et Sauvêtre Cécile)

graines de liens

* Clessé, Chanteloup, L'Absie, La Chapelle St Laurent, Largeasse, Moncutant-sur-Sèvre, Neuvy-Bouin, St Paul en Gâtine et Trays

L'association Familles Rurales du territoire Moncutantais va ouvrir les portes de son espace de vie sociale « Graines de Liens », situé au centre Médico-social de Moncutant sur Sèvre. À son bord deux salariés : Matthieu BAUDIN, Référent Jeunesse et Cyrielle TEXIER, Coordinatrice, ainsi que toute une équipe de bénévoles.

Tout d'abord, il faut savoir qu'un espace de vie sociale est un lieu de proximité géré par une association qui développe des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage. La coordination des initiatives favorisant ainsi la vie collective et la prise de responsabilités des usagers.

« Graines de Liens » sera un espace de vie sociale **itinérant** sur l'ensemble du territoire Moncutantais*, afin de répondre au mieux aux besoins de la population et être le plus proche de celle-ci. Pour cela différents pôles seront mis en place :

- ♦ **Un pôle d'Initiatives locales**, qui va permettre aux habitants et aux associations du territoire de réaliser les projets qui leur tiennent à cœur en valorisant leurs savoirs et leurs talents. Les actions : animations, accompagnements des projets et événementiels.
- ♦ **Un pôle Jeunesse** qui est dans la continuité des actions des référents jeunesse du Moncutantais. Les actions : Accompagner les jeunes dans leurs projets, les écouter et les informer sur leurs questions du quotidien, création d'une commission de jeunes au sein de l'E.V.S « Graines de Liens » et création de lieux Jeunesse sur le territoire.
- ♦ **Un pôle Parentalité** pour répondre aux attentes des parents et améliorer leur quotidien. Les actions : des soirées conférences-débats et la création « d'un lieu » mobile sur le territoire du Moncutantais.
- ♦ **Un pôle Seniors** pour leur permettre de lutter contre l'isolement et de rester engagé sur le territoire. Les actions : création de temps conviviaux itinérants et de temps d'échanges.

« Graines de Liens » veut renforcer le réseau des professionnels, des associations et des habitants dans un but commun : **FAIRE ENSEMBLE.**

« Graines de Liens » sera ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.



Pour toutes questions, informations ou intégrer notre équipe de bénévoles, vous pouvez contacter :

Cyrielle TEXIER à l'adresse mail suivante coordination.grainesdeliens@famillesrurales.org



Cours de guitare débutants et intermédiaires

Je propose des cours de guitare acoustique pour débutants, à partir de l'âge de 10 ans. Vous apprendrez ainsi, à votre rythme, toutes les bases nécessaires pour commencer à pratiquer l'instrument, dans de bonnes conditions.

Dès votre premier cours, vous saurez déjà jouer vos premiers accords. Vous apprendrez également la théorie musicale et les différentes techniques. Nous nous appuierons sur vos chansons favorites, pour lesquelles, je vous trouverai les partitions afin de les travailler ensemble.

Dans le cas où vous savez déjà jouer de la guitare, et que vous souhaitez en apprendre davantage, ou vous perfectionner, je saurai m'adapter à vos besoins. Je peux également vous accompagner pour évoluer vers l'univers de la guitare électrique, en vous guidant dans le choix du matériel, des différents effets, et leurs utilisations.

Guitariste orienté rock/blues/hard-rock/heavy-metal, j'ai déjà joué dans de nombreuses formations sur scène. Avec mes élèves, nous explorons des chansons d'artistes aux horizons très divers, comme Zaz, Guy Béart, Nirvana, Jimi Hendrix, AC/DC, Vianney, Johnny Hallyday, Deep Purple, etc...



Si vous n'avez pas encore de guitare, et que vous souhaitez vous faire une idée avant de franchir le cap de votre premier achat, je mets à votre disposition une des miennes pour la durée du cours. Je vous donnerai ensuite, tous les conseils utiles à connaître, pour investir dans du matériel de guitare et apprendre à l'entretenir.

On peut commencer à apprendre à tout âge, le principal est que vous preniez du plaisir à jouer.

Alors, on commence quand ?

Contact : Guillaume Gautier-Boutoille 07.68.76.04.11
site : no-name-radio.com/cours-de-guitare/

Rocher branlant

Déjà 1 an que l'aventure a commencé, déjà 1 an de rires d'enfants, de retrouvailles familiales, d'apéro entre copains, de concerts, de grillades, de rencontres, déjà 1 an que le Rocher, ce site qui nous est si cher, renaît. Il est donc l'heure pour moi de dresser un premier bilan. Cela commencera par un grand MERCI !

Merci à vous, habitants de Largeasse pour votre soutien et vos encouragements !

Merci à la mairie et aux agents communaux pour leur confiance et leur aide au quotidien,

Merci à l'école pour votre partage et vos échanges toujours constructifs,



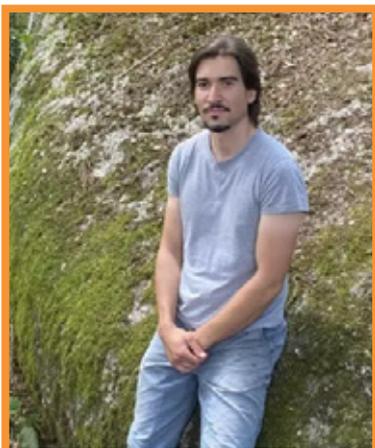
a vu le jour cet été, compte déjà une vingtaine de membres et j'espère encore plus à l'avenir !

Du côté de l'activité de l'entreprise, la saison fut globalement bonne malgré les différentes déconvenues avec les services de l'administration française.

En effet, ces derniers tentent d'enrayer le renouveau du Rocher après des années sous silence. Nous tiendrons bon et nous espérons vous compter parmi nos soutiens devant cette épreuve. Le Rocher est un lieu unique que ces services n'appréhendent qu'à travers une carte sur un bureau. La réalité de nos campagnes est pourtant bien différente. Sachez que je m'attacherai jour après jour à protéger ce trésor du bocage afin que la promenade y soit toujours la plus agréable possible, avec des espaces verts gérés de manière raisonnée, et bien sûr toujours accessible gratuitement.

Pour cette nouvelle année, je vous proposerai une nouvelle programmation musicale mais également différentes animations enfants pendant les vacances scolaires. Grande nouveauté ! Les mercredis de l'été ! Une série de concerts les mercredis en juillet et août ! J'espère vous y voir nombreux !

Meilleurs vœux à toutes et à tous et à bientôt !



Merci aux entreprises locales pour m'avoir confié leur événement,

Merci à tous les bénévoles qui ont pris part à cette aventure, que ce soit lors des événements ou dans les tâches du quotidien.

A ce propos, l'association «Les amis du Rocher», qui

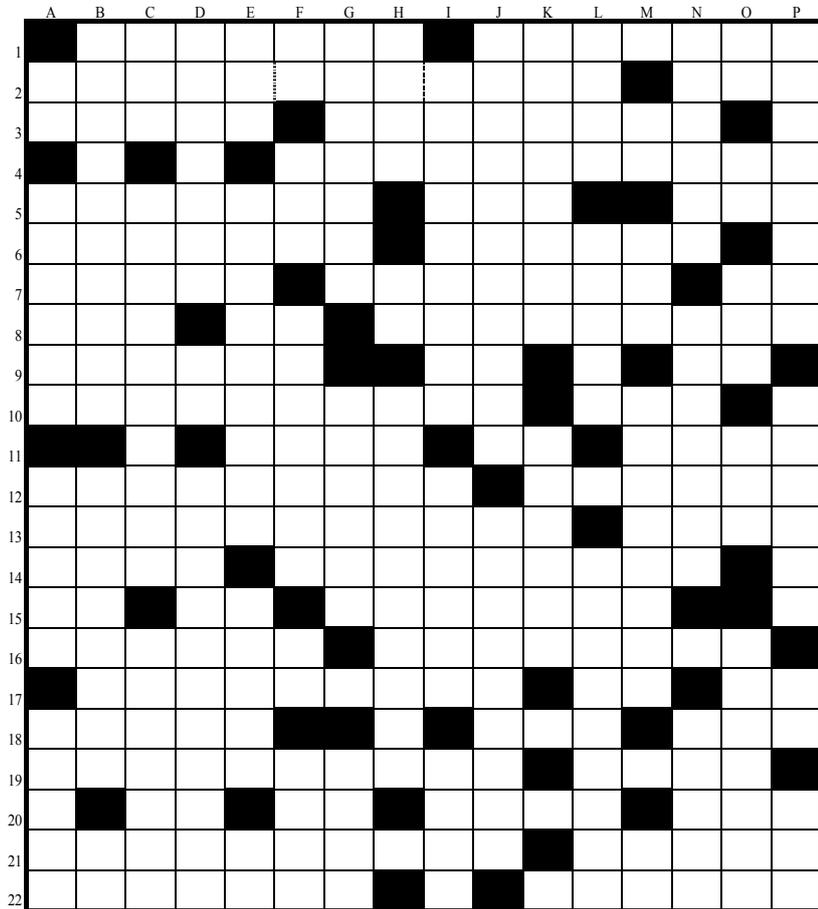
Mots fléchés

HORIZONTALEMENT

- 1 - Ville des pays bas - Siflions
- 2 - Gérant des chiron - Cocaïne
- 3 - Rivière - Champignon - Symbole du tour
- 4 - Assouplissante
- 5 - Récipient muni d'un siphon - Rongeur - Félin
- 6 - Effacer - Petite voie - Couteau
- 7 - Lustra - Coffres d'un cabriolet - Menas
- 8 - Prénom féminin - Voiture légère - Donnerait un caractère divin
- 9 - Petit anneau pour fixer les avirons - Ile - Pronom démonstratif
- 10 - Considérer à nouveau - Mont de crête berceau de zeus - Infinitif
- 11 - République d'Irlande - Symbole de l'erbium - Nettoya
- 12 - Piquasse - Village
- 13 - Donneras un caractère agnatique - Assainir
- 14 - Carte d'abonnement - Danse d'origine espagnol - Mamifère arboricole
- 15 - Symbole de l'exacoulomb - Organe dur
- 16 - Nom des plantes dicotylédones - Coutumes
- 17 - Ajustas - Habitantes d'une ile
- 18 - Elaborées - Note de musique - Sigle de l'observatoire européen
- 19 - Genre misical - Pièce d'une charrue - Bandage déformable et élastique
- 20 - Petite oseille - Village
- 21 - Pronom personnel - Métal - Ville et arrondissement d'Allemagne - Prénom masculin
- 22 - (Extrêmement rares) Tallages - Village

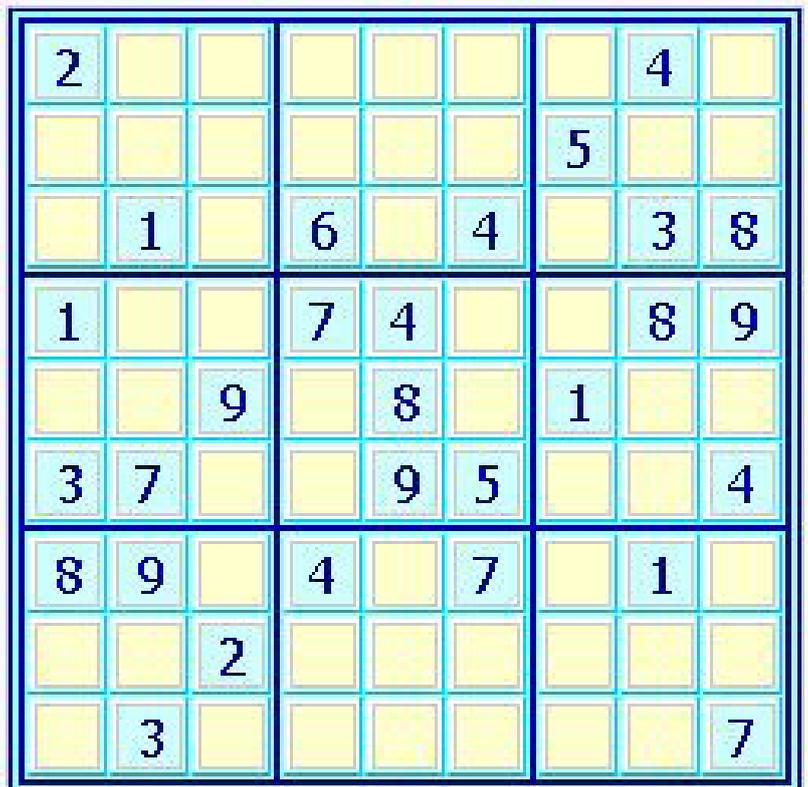
VERTICALEMENT

- A - Appeler - Carreler - Frapper - Variété
- B - Village - Exiteras - Symbole de l'astate
- C - Allocation française - Garnissions une anse - pâte alimentaire
- D - Transport public - Extraterrestre - En lien avec le nez et les lèvres
- E - Triple voyelle - Lavaient à grandes eaux - Plante d'amérique - 12 mois
- F - Notre Dame - Folie passagère - Habitant de Lumio - Note - Pas près
- G - Chefs - Organisme des allocations sociales - Cordage en forme d'anneau
- H - Capitale de norvège - Gay - Choqueraient
- I - Village - Arbre - Garda
- J - Village - Se retirées
- K - Modérées - Ornement circulaire



- L - Erodés - Sorti de terre - Nymphéacées à larges feuilles rondes
- M - Rien à signaler - Symbole du térastradian - Déclin - Oui de l'occitan
- N - Parfaite - Ecrasée - Emietta
- O - Conjonction de coordination - Symbole du nickel - Fleuve de vendée - Rue (mélangé) - Pays d'afrique
- P - Brossat - Petit cordage avec un anneau aux extrémitées - Pronom personnel - Poème lyrique
- Q - premiers ministres chez les parthes - Alla - Remise

Sudoku



Calendrier des fêtes

Nos manifestations à venir, sous réserve des conditions sanitaires annoncées. Et que les associations n'hésitent pas à contacter la commission communication pour faire paraître **les nouvelles dates des manifestations sur le site internet Largeasse.fr ou sur Facebook.**

JANVIER



Samedi 20 janvier : Repas CCAS.
Vendredi 26 Janvier : Futsal salle omnisports.

FEVRIER



Vendredi 9 février : vente de pizza Tennis Club
Vendredi 16 février : porte ouverte de l'école Sainte-Anne et vente de plats emportés

MARS



Samedi 2 mars : Dîner dansant SCAL-MC.
Samedi 16 mars : Banquet école Sainte-Anne (thème 150 ans de l'école)
Samedi 16 mars : Concours de petits palets Tennis Club
Samedi 30 mars : Chasse aux œufs

AVRIL



Dimanche 14 avril : Loto école Sainte-Anne

MAI



JUIN

Kermesse École Sainte Anne.

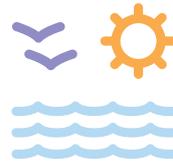


JUILLET



Vendredi 5 juillet :
Fête de la commune.

AOÛT



SEPTEMBRE



OCTOBRE

Dimanche 6 octobre : Marche Rose



NOVEMBRE



DECEMBRE

Dimanche 15 décembre : Marché de Noël



Solutions des Jeux de l'an passé

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	A	S		O	D	E	T	T	E		A	L	L	E	U	D
2	M	A	R	T	I	N	I	E	R	E	S		A	M	E	R
3	A	P	O	T	E		V	I	A	L	I	E	R	E		A
4	S	I	S	O	N	S		G	I	U	R	G	I	U		I
5		N	E	M	E	E	N	N	E	S		A	S	T	I	N
6	P	A	R	A		B	O	E	S	S	E	R		E	D	E
7	R	U	A	N	D	A	I	S		I	N	D	E	S	I	R
8	O	D	I	E	U	S	E		T	O	C		N		L	A
9	P	I	E		E	T	R	A	I	N	A	I	T		L	I
10	R	E		P	L	E	I	N		S	I	T	U	A	I	S
11	E	R	I	E		S	O	C	S		S	O	B	R	E	
12	T	E	R	S	E		N	I	A	I	S		E	R	S	E
13	E		L	I	G	A	S	E		V	A	R	R	A		T
14		C	A	N	A	L		N	A	R	I	N	E	S		R
15	M	O	N	I	L	I	E	N	N	E	S		N	E	P	E
16	A	U	D	E		M	U	E	T	S		E	T	R	I	P
17	L		E	R	S	E		T	A		P	R		I	E	
18	F	A		E	O	N	I	E	N	N	E		F	O	U	R
19	R	I	A		U	T	E	S		A	I	M	A	N	S	
20	A	L	L	E	R	O	N		D	U	N	E		S	I	S
21	T	E	M	O	I	N	S		U	R	E		O	N	U	
22	S	E	A	N	T	S		G	O	U	Z	I	N	I	E	R



photo déco de Noël



Sacha



NAISSANCES

FILLION Arnaud né le 11 mars 2023

CHARRON Sacha né le 6 août 2023

BROSSEAU Sacha né le 5 décembre 2023

+ 4 autres naissances*

*les parents souhaitent garder l'anonymat



MARIAGES

Le 9 mai : Jean-Yves GUITTON et Amanda AURAIN, Le Moulin des Alleuds

Le 8 août : Sylvain FAVRELIERE et Constance CHAIGNEAU, 20 rue des Champs Berton

Le 16 décembre : Jean José RODRIGUEZ SUAREZ et Nathalie MASSE, 2 Rue des 3 pigeons



ILS SONT ARRIVÉS PARMIS NOUS EN 2023 :

- M^r BLANCHET Axel et M^{me} DROGUERES Marion (arrivés en 2022)
- M^{me} FIÉVÉE Sophie 1 rue de la Gâtine
- M^r FIGUEIREDO DINIS BOTELHO José Fernando et M^{me} POIARES FERREIRA Carla 19 route de la Chapelle-Saint-Laurent
- M^r FOUILLET Valentin 8 rue de la République
- M^{me} HOCHET Martine 9 rue de la République
- M^r METAIS Anthony et M^{me} GUYARD Jennifer 14 route de la Foucaudière
- M^r ROJEK Yoan et M^{me} SOURISSEAU Marine 8 rue du Général de Gaulle
- M^r GAUTIER Alexis et Mme JARRY Mélody Lotissement les peupliers.
- M^{me} LOISEAU Jennifer Lotissement des peupliers

DÉCÈS

Le 7 janvier : Mme Françoise DUJOUR née MOTARD – Le bonheur du Jour

Le 22 août : M. Claude DUJOUR – la Limousinière

Tarifs de location de salles

RÉSERVATION DES SALLES : RETRAIT DES CLÉS

Les clés des salles de réunion ou salle Guy Gonnord doivent être retirées au secrétariat de mairie, la veille avant 17h00, et déposées dans la boîte aux lettres après utilisation.

Désormais, un chèque de caution de 500 EUROS vous est demandé à la réservation. La facture sera envoyée par le Trésor Public de Bressuire.

L'organisateur devra restituer les locaux propres et le matériel rangé.

Concernant les ordures ménagères une carte vous est remise en même temps que les clés de la salle Guy Gonnord. Il faudra impérativement la restituer avec les clés.

		Particuliers Largeassiens	Particuliers Hors Commune	Sociétés/ Associations Hors Commune	Associations Communales
Salle Guy GONNORD	La Terrasse	150 €	210 €	210 €	GRATUIT
	1 salle + la Terrasse	260 €	400 €	250 €	
	2 salles + la Terrasse	310 €	560 €	370 €	
	Option jeudi soir	55 €	55 €	-	
	Lendemain de fête	50 €	100 €	-	
	Vin d'honneur	90 €	90 €	90 €	
	Réveillon	750 €	750 €	750 €	750 €
Salle du Millénaire	55 €	90 €	90 €	GRATUIT	
Location percolateur	25 €	25 €	25 €	25 €	
Caution	500 €	500 €	500 €	500 €	

Solution du sudoku

6	3	1	2	5	8	4	9	7
7	4	2	9	6	1	8	5	3
8	9	5	4	3	7	6	1	2
3	7	8	1	9	5	2	6	4
4	2	9	3	8	6	1	7	5
1	5	6	7	4	2	3	8	9
5	1	7	6	2	4	9	3	8
9	6	4	8	7	3	5	2	1
2	8	3	5	1	9	7	4	6

Revue de presse

Plus de 200 participants à la Marche rose



Les organisateurs de la seconde édition de la Marche rose avec l'antenne bressuiraise de la Ligue contre le cancer.

Dimanche, la commune, en collaboration avec le gérant du site du rocher branlant et avec la présence de l'antenne bressuiraise de la Ligue contre le cancer, a organisé une Marche rose sur deux distances de 7 et 14 km autour des chirones et de la vallée de la Sèvre nantaise. Environ 200 participants ont parcouru les chemins creux de

ce magnifique site exceptionnellement ouverts pour l'occasion et parfaitement balisés par les élus locaux. Avec les dons récoltés en plus de la Marche rose, les organisateurs pensaient remettre à la Ligue contre le cancer un chèque équivalent à l'année dernière, soit environ 1000 €.

LARGEASSE

Activités pédagogiques à Sainte-Anne



L'équipe enseignante de l'école avec la directrice Jeanne Minoza (à gauche).

L'école Sainte-Anne compte 45 élèves. L'équipe d'enseignants est composée de Frédéric Culos pour les classes de maternelle, CP et CE1, d'Aurélien Guignard pour les classes de CE2, CM1 et CM2, de Valérie Intrala enseignante spécialisée pour le secteur, de Pauline Gobin, ASEM et de Jeanne Minoza cheffe d'établissement et enseignante CE2, CM1 et CM2.

Le thème des deux prochaines années scolaires sera la planète et comment la protéger, de nombreuses sorties et activités scolaires seront organisées en milieu aquatique, granitique avec étude du sous sol et maraichage avec des visites de Pascalis, Marais poitevin, Marais salants, rocher branlant et visite d'un barrage pour la première année. Des sorties en

milieu forestier et montagnard seront organisées l'année prochaine. Les portes ouvertes de l'école auront lieu le 16 février 2024 avec exposition du travail des élèves avec le compte rendu des animations et interventions sur le zéro déchet et nettoyage de la nature après la visite d'une déchetterie et d'une usine de recyclage.

Les journées culturelles et sportives ne sont pas oubliées - théâtre, bibliothèque, piscine, balade photographique et rencontres sportives. Plusieurs interventions pédagogiques auront lieu à l'école et des animations à la résidence Bellevue avec des jeux de société avec les résidents, une vente d'objets réalisés par les enfants de l'école lors du marché de Noël et des cérémonies à l'église à Noël et Pâques.

Le soutien municipal au Rocher branlant après la convocation à la gendarmerie



Dernière réunion avant la trêve estivale pour le conseil municipal (il manque cinq conseillers).

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 20 juillet à la mairie sous la présidence du maire Jean-Jacques Grolleau et a débattu des sujets suivants.

Rocher branlant. Le maire a fait part de la visite dernièrement du site du Rocher branlant par la sous-préfète et des élus de l'Agglo guidés par Antony Baron, le gérant des lieux. Il leur a expliqué en détail son projet de réhabilitation commencé en début d'année, qui va encore évoluer dans le futur en respectant la biodiversité dans cet endroit naturel au bord de la Sèvre Nantaise. Le maire, Jean-Jacques Grolleau, explique : « La commune a engagé 51 000 € dans le projet pour un loyer de 150 € par mois à l'association L'homme des bois qui, de son côté, a engagé plus de 70 000 € avec les nombreux travaux réalisés par Antony Baron. » Il poursuit : « Nous sommes très satisfaits de ce partenariat qui met en valeur ce site à l'abandon depuis plus de 10 ans et nous avons entière confiance au gérant des lieux pour le faire vivre et le faire connaître avec de nombreuses animations proposées. »

Enfin : « Nous sommes en colère ce soir en apprenant la convocation fin juillet d'Antony Baron à la gen-

darmerie de Bressuire suite à une enquête de police judiciaire menée par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) lui reprochant d'avoir effectué des travaux sans autorisation dans un site protégé. » Après délibération, le conseil a voté une motion de soutien au locataire des lieux considérant que les travaux reprochés étaient nécessaires et ne sont pas de nature à perturber l'environnement. Le conseil municipal affirme soutenir le travail réalisé et espère que le dénouement de la situation sera favorable car « c'est un investissement important pour la commune et notre partenaire ».

Travaux de voirie. L'adjoint Thomas Michonneau explique : « Les devis reçus pour des reprises d'enrobée au niveau de la résidence seniors, de la rue Jouffraud et de la rue des tilleuls sont étudiés et c'est l'entreprise Jourdain de Moncoustant qui est choisi pour la réalisation des travaux pour un montant de 9 696 € TTC. »

Zone humide et réserve incendie. Des demandes de construction pour agrandissement de stabulation sont ajournées, étant en zone humide, et de ce fait, elles pourraient être refusées.

La MAM Chiron Patapon ouvre en avril

Lancée en 2021 par la municipalité de Largeasse, l'idée d'une MAM (Maison d'assistantes maternelles) a rapidement séduit Gwalady Roberge, assistante maternelle à La Chapelle-Saint-Laurent depuis 2017 avec Céline Hérisse et Marlène Hodobay de l'Absie, en reconversion professionnelle dans la petite enfance et en attente de l'obtention de leur agrément d'assistante maternelle. Le nom choisi pour la structure et l'association est Chiron Patapon en référence au nom donné à la commune « terre de chirones » et son célèbre rocher branlant. Les futures assistantes maternel-

les ont déjà rencontré des parents et futurs parents intéressés par le projet.

Le travail collectif a permis de lancer un appel aux dons en fin d'année dernière qui a contribué à récupérer de nombreux objets très utiles pour la suite.

Elles seront présentes au marché de Noël de la commune dimanche 17 décembre pour présenter le futur lieu d'accueil des enfants qui se veut chaleureux et dynamique, sécurisant et bienveillant pour le bien-être de l'enfant et des parents.

L'ouverture de la MAM est prévue pour le deuxième trimestre 2024.

Septembre en or : la pâtisserie solidaire

Le chef pâtissier Largeassien Sylvain Favrelère et sa compagne Constance vendent leurs pâtisseries les samedis et dimanches matins au Panier largeassien, l'épicerie associative créée et gérée par les habitants de la commune depuis 2007.

Le week-end dernier était particulier pour le jeune chef pâtissier originaire de Noirtierre, titulaire d'un bac pro boulanger pâtissier et d'un CAP chocolatier, qui travaille à l'Alexandra Palace, l'hôtel 5 étoiles du golf de Mazères-en-Gâtine, après

avoir travaillé à Melbourne en Australie comme pâtissier/chocolatier.

Avec l'association Les Copains de Paul et Thibaud que préside Montique Charrier et le Panier largeassien, une opération avait lieu samedi et dimanche dans le cadre de Septembre en or pour la vente d'éclairs au profit de la lutte contre les cancers pédiatriques, soit 1€ par gâteau qui seront reversés à l'association comme pour le Téléthon 2000.

Sandrine Le Cossec, membre de l'épicerie associative, apprécie ce partenariat et souligne : « Avec le conseil d'administration composé de 30 bénévoles, il est important pour nous de travailler et de satisfaire la quinzaine d'artisans locaux qui nous fournissent régulièrement en fruits, légumes, fromages, miel, farine, beurre et pain.

Possibilité de commander de la pâtisserie au 05 49 73 37 38 ou au 07 82 46 50 61 pour les samedis et dimanches matin au Panier largeassien qui est ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 15 h 30 et les samedis et dimanches de 9 h 30 à 12 h.



Sylvain et Constance Favrelère, avec Sandrine Le Cossec, présentent les éclairs aux couleurs de Septembre en or.

Exhortées à exporter plus

Ministre délégué au Commerce extérieur, Olivier Becht était présent dans le Bocage, hier. Il a visité les entreprises Ribouleau Monosem et Laboratoire Science et nature.

À Largeasse, la société Ribouleau Monosem est spécialisée dans la fabrication de matériel agricole et leader sur le marché français du semoir monograin. Elle fabrique quelque 2 800 machines par an. Dans la matinée d'hier, elle a reçu la visite du ministre Olivier Becht, dont la venue dans le Bocage bressuirais a consisté à insister sur le rôle majeur de l'export dans l'activité des entreprises (lire par ailleurs).

Demandes au Turkménistan

La société présidée par Nicolas Robert de Saint-Vincent (350 salariés) a déjà adopté depuis bien longtemps l'adage selon lequel le monde était un village dans la mesure où elle exporte 70 % de sa production. Ribouleau Monosem, 75 ans au compteur, est présente dans quelque 80 pays. La Hongrie, l'Allemagne et l'Italie constituent des marchés importants pour cette entreprise qui propose des produits de très haute technologie. Il fallait voir la tête des invités au moment de la démonstration, sur le parking de l'entreprise, du ValoTerra Ultimate pour jauger des capacités de l'engin. « On a aussi des demandes très spécifiques du Turkménistan. On va peut-être exporter des machines pour le coton en Ouzbékistan... Sur les pays habituels, nous travaillons avec des importateurs qui s'occupent de la distribution de nos produits. Pour les autres pays, c'est l'entreprise John Deere, que Ribouleau Monosem a rejointe en 2016, qui se charge directement de la distribution », complète Romaric Bonnet, responsable commercial pour la France mais qui sait aussi où vont les produits de la société quand ils sont vendus hors des frontières. Ribouleau Monosem a également légèrement investi le



Largeasse, hier. Le ministre Olivier Becht (deuxième en partant de la droite) visite le showroom de Ribouleau Monosem.

PHOTO : CO - GUILLAUME RAINEAU

marché des États-Unis depuis le début de la décennie 1980. Le site de Largeasse est intégré : un bureau d'études, la fabrication des pièces et des machines, le service après-vente et les pièces de rechange le constituent. Conquérir le monde permet de consolider son ancrage local.

Des pays avec une marge de développement

« Il y a encore des pays où il existe une marge de développement comme en Amérique latine par exemple. Quand on veut s'implanter à l'international, une des premières difficultés est

l'aspect réglementaire. Il faut réussir à être conforme avec la réglementation en rigueur dans le pays. On a une gamme très large de produits, mais

on essaye de les adapter aux marchés locaux », note pour sa part Nicolas Robert de Saint-Vincent.

Guillaume RAINEAU

À SAVOIR

« Le monde comme horizon »

Sans export, point de salut pour les PME (petites et moyennes entreprises) et ETI (entreprises de taille intermédiaire) du pays. À l'invitation du député Jean-Marie Fiévet, le ministre délégué en charge du Commerce extérieur, Olivier Becht, a visité deux des fleurons économiques du Bocage : Laboratoire Science et nature, Ribouleau Monosem. « L'export, ce n'est pas un risque pour les entreprises car il y a tout un écosystème pour les accompagner. Aller en export, c'est diversifier son risque. Je ne peux que vous encourager à avoir le monde comme horizon », précise le ministre, en fonction depuis un an et dit « ne pas croire à la décroissance ». Chez Laboratoire Science et nature, il lance : « La cosmétique est l'un de nos points forts à l'export avec l'aéronautique, le

lux, l'agriculture et, dans une moindre mesure, la pharmacologie. Beaucoup de PME développent une gamme de produits très en phase avec la nature. C'est le cas ici où on retrouve la connexion à la nature, le respect de la planète au service du beau et du propre. On s'aperçoit que les pays leaders dans la cosmétique ont une grande tradition dans les métiers d'art. » Le Plan export, que son ministre va porter et présenter officiellement fin août, aura vocation à « sensibiliser tous les patrons français d'aller à l'export ». Les objectifs sont clairs. « Notre balance commerciale est déficitaire de 160 milliards d'euros. 84 milliards sont dus à un déficit structurel. La France a les atouts pour redevenir une grande puissance commerciale », poursuit-il.



Dans les locaux de Laboratoire Science et nature à Neuil-les-Aubières.

PHOTO : CO - GUILLAUME RAINEAU



Éoliennes Largeasse



Logements Jeunes



Logements Jeunes

